



Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur Google play

TRANSPORT

02

ADMINISTRATION

12

RURAL

01

EDUCATION

01

INFRASTRUCTURE

03

SANTE PUBLIQUE

03

N° 1487

29 Janvier 2018

29 January 2018

17H26/5:26 PM

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm

Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

.....

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	04/AONO/C-BGOU/CIPM/2018 Lire
	Titre/objet	N° 04/AONO/C-BGOU/CIPM/2018 DU 25/01/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PONCEAUX DANS LA COMMUNE DE BANGOU
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	26-02-2018

2	Reference	01/AONO/PR/MSNMAP/SG/DR-OU/DD-NDE/CDPM-NDE/BEC/2 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/PR/MINMAP/SG/DR-OU/DD-NDE/CDPM-NDE/BEC/2018 DU 23/01/2018POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PREFECTURE DU NDEEN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	13-02-2018

3	Reference	004/AONO/MINHDU/CMPM/18 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/MINHDU/CMPM/18 DU 25 JANVIER 2017 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN D'UNE VOIE D'ACCES AU QUARTIER NKOLFOULOU (ENTREE INSTITUT POLYVALENT WAGUE) (EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BIP MINHDU - EXERCICE 2018 ET SUIVANT
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	15-02-2018

4	Reference	005/AONO/MINHDU/CMPM/18 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/MINHDU/CMPM/18 DU 25 JANVIER 2017 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES VOIRIES REVÊTUES DANS LA VILLE DE YAOUNDE (ZONE SUD) (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : FONDS ROUTIER - EXERCICE 2018
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	16-02-2018

5	Reference	006/AONO/MINHDU/CMPM/18 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 006/AONO/MINHDU/CMPM/18 DU 25 JANVIER 2017POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES VOIRIES EN TERRE DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN (EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : FONDS ROUTIER 2018. LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DÉVELOPPEMENT URBAIN, MAÎTRE D'OUVRAGE ET AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS INDIQUÉE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	15-02-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference 003/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2018 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2018 DU 26/01/2018 POUR LES TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE A LAINDE GOUDDA DANS LA COMMUNE DE TIBATI. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 05-03-2018
----------	---

7	Reference N°005/DC/MINSEP/CMPM/2018 DU19 JANVIER 2018 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONN°005/DC/MINSEP/CMPM/2018 DU19 JANVIER 2018POUR L'ENTRETIEN ORDINAIRE DES BATIMENTS DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUEFINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINSEP - EXERCICE 2018.IMPUTATION : _____ Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 13-02-2018
----------	---

8	Reference N°006/DC/MINSEP/CMPM/2018 DU19 JANVIER 2018 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONN°006/DC/MINSEP/CMPM/2018 DU19 JANVIER 2018POUR LA MAINTENANCE, ENTRETIEN ET TRAITEMENT DES ESPACES VERTS, DES PREAUX ET DESHAIES DU PALAIS POLYVALENT DES SPORTS DE YAOUNDE.FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINSEP - EXERCICE 2018.IMPUTATION : _____ Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 13-02-2018
----------	--

9	Reference 001/DC/MO/CIPM/C-TIB/2018 DU 26/01/2018 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MO/CIPM/C-TIB/2018 DU 26/01/2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU CMA DE TIBATI Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 22-02-2018
----------	--

10	Reference 02/RQ/PR/MINMAP/RDMAP-NW/DDMAP-MEZAM/MDTB/PNDP Lire Titre/objet REQUEST OF QUOTATION N° 02/RQ/PR/MINMAP/RDMAP-NW/DDMAP-MEZAM/MDTB/PNDP/2018 OF 25/01/2018 FOR THE CONSTRUCTION AND EQUIPMENT OF A BLOCK OF TWO CLASSROOMS AND THE HEADMASTER OFFICE, CONSTRUCTION OF A BLOCK LATRINE VIP WITH THREECOMPARTMENTS,EXTENSION OF PORTABLE WATER IN G.N.S KUTADNTSI Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 13-02-2018
-----------	---

11	Reference 01/RQ/PR/MINMAP/RDMAP-NW/DDMAP-MEZAM/MDTB/PNDP Lire Titre/objet REQUEST OF QUOTATION N° 01/RQ/PR/MINMAP/RDMAP-NW/DDMAP-MEZAM/MDTB/PNDP/2018 OF 25/01/2018 FOR THE CONSTRUCTION AND EQUIPMENT OF A BLOCK OF TWO (02) CLASSROOMS ANDPRINCIPAL'S OFFICE, CONSTRUCTION OF AV.I.P. TOILET WITH 06 SQUATTING HOLES AND THE EXTENSION OF WATER AND CONSTRUCTION OF ONE (01) STANDTAP IN G.T.C. BAWOCK IN BALI COUNCIL AREA. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 13-02-2018
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference 002/DC/MO/CIPM/C-TIB/2018 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MO /CIPM/C-TIB/2018 DU 26/01/2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU CSI DE MEIDJAMBA Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 22-02-2018
-----------	--

13	Reference 001/AMI/SODECAO/CIPM/2018 DU 26 JANVIER 2018 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AMI/SODECAO/CIPM/2018 DU 26 JANVIER 2018 POUR LA RÉHABILITATION D'UN TRACTEUR À CHENILLES (BULLDOZER D7H) À LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO). Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 19-02-2018
-----------	---

14	Reference 000236/D/CUD/SG/DIVMAP/2018 Lire Titre/objet DECISION N° 000236/D/CUD/SG/DIVMAP/2018 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N°03/AONO/CPM/CUD/2005 PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CPM/CUD/2005 AVEC L'ENTREPRISE SOCA CONSTRUCTA POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA VOIE DE DESSERTE DE LA NOUVELLE DÉCHARGE DE LENDI-KOTTO DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VÈME. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

15	Reference 000136/D/CUD/SG/DIVMAP/2018 Lire Titre/objet DECISION N° 000136/D/CUD/SG/DIVMAP/2018 RAPPORTANT LA DÉCISION N°01836/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N°03/AONO/CPM/CUD/2005 PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CPM/CUD/2005 AVEC L'ENTREPRISE SOCA CONSTRUCTA POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA VOIE DE DESSERTE DE LA NOUVELLE DÉCHARGE DE LENDI-KOTTO DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VÈME. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

16	Reference 001/C/PR/MINMAP/SG/DR-AD/DD-M'BYO/SPM/ 2017 Lire Titre/objet COMMUNIQUEN°001/C/PR/MINMAP/SG/DR-AD/DD-M'BYO /SPM/ 2017 19 JANVIER 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRE A GRE N 01/TP MAYO-BANYO/DDMINMAPMBYO/ SPM/2017 DU 29 DECEMBRE 2017 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N° 009205/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/MZT DU 29 DECEMBRE 2017 ACCORDEE A TITRE EXCEPTIONNEL PAR LE MINISTRE DES MARCHES PUBLICS POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTAL DES TRAVAUX PUBLICS DU MAYO BANYO. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

17	Reference 000028/C/DG/CMP-SCDP/2017 DU 24/01/2018 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°000028/C/DG/CMP-SCDP/2017 DU 24/01/2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATSDE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°028/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2017 DU 14 SEPTEMBRE 2017 PORTANT SUR LA FOURNITURE DE DEUX BRAS DE CHARGEMENT AU CENTRE GPL DE BONABÉRI Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

18	Reference ADDITIF N°1 Lire Titre/objet ADDITIF N°1 A L'AVIS DE PRE-QUALIFICATIONN°3979/APQ/MINH DU/SG/C2D-CR/CCS/2017 DU 27 DECEMBRE 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE VOIRIE ET DE DRAINAGE DANS LES VILLES DE BAFOUSSAM, BERTOUA ET GAROUA DANS LE CADRE DU PROGRAMME C2D - URBAIN «CAPITALES REGIONALES» Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

19	Reference 000031/C/DG/CPM-SCDP/2017 DU 24/01/2018 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°000031/C/DG/CPM-SCDP/2017 DU 24/01/2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°031/AONO/DG/DEX/STND/CIPM-SCDP/2017 RELATIF AUX TRAVAUX DE MISE EA NIVEAU DES RAMBRDES DE SECURITE ET PEINTURE ANTI DERAPANT DES TOITURES DES BACS 12,13, ET 14 AU DEPOT SCDP DE NSAM. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

20	Reference 06/18/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP. Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°06/18/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP. /-PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE N°37/AONR/MINESEC/CMPM/2017 DU 29 SEPTEMBRE 2017 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

21	Reference N°0332-18/ADC/DG/DA/DA.A/DA.AM/ta Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°0332-18/ADC/DG/DA/DA.A/DA.AM/TA PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 22/AONO/ADC/CIPM/2017 DU 25/10/2017 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

22	Reference N° 0331-18/ADC/DG/DA/DA.A/DA.AM/ta Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 0331-18/ADC/DG/DA/DA.A/DA.AM/TA PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT. N° 20/AONO/ADC/CIPM/2017 DU 20/10/2017 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

23	Reference N° 0326-1.8/ADC/DG Lire Titre/objet COMMUNIQUÉ N° 0326-1.8/ADC/DG PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 21/A0NOIADCIC1PM/ 2017 DU 20/10/2017 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

24	Reference 000336/D/CUD/SG/DIVMAP/2018 Lire Titre/objet DECISION N°000336/D/CUD/SG/DIVMAP/2018 PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N°019/LC/CUD/CIPM/2017 PASSÉE APRÈS DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CUD/CIPM/2017 AVEC « DICAM ENGINEERING GROUP » POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU À LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – LOT N°1 : ACQUISITION DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES À LA DARHL. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

25	Reference 0199/CCIMA/SG/CJCM/CEAM/18 DU 16/01/2018 Lire Titre/objet COMMUNIQUE 0199/CCIMA/SG/CJCM/CEAM/18 DU 16/01/2018 PORTANT PUBLICATION DE L'AUTORISATION DE GRÉ, À GRÉ N°0008922/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA4 DU 03/12/2017 RELATIF À AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION ECONOMIQUE (CIDE) DE LA CCIMA Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

26	Reference COMMUNIQUE REPORT DE LA DATE DEPOT Lire Titre/objet COMMUNIQUE REPORT DE LA DATE DEPOT DES OFFRES EN RAISON DE L'ORGANISATION DE LA PASSATION DE SERVICE ENTRE LES PRÉSIDENTS SORTANT ET ENTRANT DE LA CIPM-SCDP QUI SE TIENDRA LE 31 JANVIER PROCHAIN AU SIÈGE DE LA SCDP, Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

27	Reference 0002/C/MPT/SG/DIR/UCP-CAB/2017 DU 17/01/2018 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 0002/C/MPT/SG/DIR/UCP-CAB/2017 DU 17 JANVIER 2018 PORTANT PUBLICATION D'ATTRIBUTION DU CONTRAT DE CONSULTANTS Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

28	Reference 000236/D/CUD/SG/DIVMAP/2018 Lire Titre/objet DECISION N° 000236/D/CUD/SG/DIVMAP/2018 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N°03/AONO/CPM/CUD/2005 PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CPM/CUD/2005 AVEC L'ENTREPRISE SOCA CONSTRUCTA POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA VOIE DE DESSERTE DE LA NOUVELLE DÉCHARGE DE LENDI-KOTTO DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VÈME. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

29	Reference 000136/D/CUD/SG/DIVMAP/2018 Lire Titre/objet DECISION N° 000136/D/CUD/SG/DIVMAP/2018 RAPPORTANT LA DÉCISION N°01836/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N°03/AONO/CPM/CUD/2005 PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CPM/CUD/2005 AVEC L'ENTREPRISE SOCA CONSTRUCTA POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA VOIE DE DESSERTE DE LA NOUVELLE DÉCHARGE DE LENDI-KOTTO DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VÈME. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

30	Reference	000336/D/CUD/SG/DIVMAP/2018 Lire
	Titre/objet	DECISION N°000336/D/CUD/SG/DIVMAP/2018 PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N°019/LC/CUD/CIPM/2017 PASSÉE APRÈS DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CUD/CIPM/2017 AVEC « DICAM ENGINEERING GROUP » POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU À LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – LOT N°1 : ACQUISITION DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES À LA DARHL.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

31	Reference	ADDITIF N°1 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°1 A L'AVIS DE PRE-QUALIFICATIONN°3979/APQ/MINHDU/SG/C2D-CR/CCS/2017 DU 27 DECEMBRE 2017POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE VOIRIE ETDE DRAINAGE DANS LES VILLES DE BAFOUSSAM, BERTOUA ET GAROUA DANS LE CADRE DUPROGRAMME C2D - URBAIN «CAPITALES REGIONALES»
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

32	Reference	52/18/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP Lire
	Titre/objet	DECISION N°52/18/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP DU 24 JANVIER 2018PORTANT ATTRIBUTION DE QUATRE LETTRES-COMMANDES AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

33	Reference	N° 002/DG/EDC/DCAH/SPM/SDEIP/SIGE Lire
	Titre/objet	DECISION N° 002/DG/EDC/DCAH/SPM/SDEIP/SIGE DU 22 JANVIER 2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE ET L'IN TALLATION DU MATÉRIEL BIOMÉDICAL DANS HUIT UNITÉS SANITAIRES DE LA RÉGION DE L'EST
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

34	Reference	DECISION N°000031/DA/DG/CMP-SCDP/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION D4ATTRIBUTION N°000031/DA/DG/CMP-SCDP/2017
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

35	Reference	DECISION N°000028/DA/DG/CMP-SCDP/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION D4ATTRIBUTION N°000028/DA/DG/CMP-SCDP/2017
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

36

Reference [0055/CCIMA/SG/CJCM/CEAM/2018 DU 16/01/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°0055/CCIMA/SG/CJCM/CEAM/2018 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

37

Reference [DECISION N°000022/DA/DG/CMP-SCDP/2017](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°000022/DA/DG/CMP-SCDP/2017

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

38

Reference [N° 1](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N° 1 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 11/01/2018 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DU BALISAGE DIURNE SUR LES CHAUSSEES AERONAUTIQUES DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

39

Reference [003/C/R.AD/D-M°BYO/DDMAP/SPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUEN° 03/C/R.AD/D-M°BYO/DDMAP/SPM/2018LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU MAYO-BANYO,

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

40

Reference [002/C/R-AD/D-M°BYO/DDMAP/SPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUEN° 002/C/R-AD/D-M°BYO/DDMAP/SPM/2018LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU MAYO-BANYO, COMMUNIQUE :

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

COMMUNE DE BANGOU

N° 04/AONO/C-BGOU/CIPM/2018 DU 25/01/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PONCEAUX DANS LA COMMUNE DE BANGOU

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement public RT 2018, le MAIRE de la commune de BANGOU, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert reparti en quatre lots pour les travaux de construction de :

LOT	DESIGNATION	IMPUTATION	AUTORISATION
LOT 1	PONCEAU A TCHIENKANG BAKANGOU		
LOT 2	PONCEAU SUR LA RIVIERE DEUDHEU A BALAMBO		
LOT 3	PONCEAU SUR LA RIVIERE NHA'HA NDEUHSO'H		
LOT 4	PONCEAU SUR LA RIVIERE TCHA TCHA TSELA		

2. Consistance des prestations

Lot 1:

SERIE 000-INSTALLATIONS
 SERIE 100-TERRASSEMENTS ET CHAUSSEE
 SERIE 200- FONDATIONS-CULEE-PILES-PILES-POUTRE-TABLIERS-BERGES
 SERIE 300-ASSEMBLAGE ET EQUIPEMENTS

Lot 2 :

SERIE 000-INSTALLATIONS
 SERIE 100-TERRASSEMENTS ET CHAUSSEE
 SERIE 200- FONDATIONS-CULEE-PILES-PILES-POUTRE-TABLIERS-BERGES
 SERIE 300-ASSEMBLAGE ET EQUIPEMENTS

Lot3 :

SERIE 000-INSTALLATIONS
 SERIE 100-TERRASSEMENTS ET CHAUSSEE
 SERIE 200- FONDATIONS-CULEE-PILES-PILES-POUTRE-TABLIERS-BERGES
 SERIE 300-ASSEMBLAGE ET EQUIPEMENTS

LOT 4:

SERIE 000-INSTALLATIONS
 SERIE 100-TERRASSEMENTS ET CHAUSSEE
 SERIE 200- FONDATIONS-CULEE-PILES-PILES-POUTRE-TABLIERS-BERGES
 SERIE 300-ASSEMBLAGE ET EQUIPEMENTS

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de:

LOT	DESIGNATION	Montant prévisionnel en FCFA	Cautionnement provisoire en FCFA
LOT 1	PONCEAU A TCHIENKANG BAKANGOU	15 000 000	300 000
LOT 2	PONCEAU SUR LA RIVIERE DEUDHEU A BALAMBO	10 000 000	200 000
LOT 3	PONCEAU SUR LA RIVIERE NHA'HA NDEUHSO'H	10 000 000	200 000
LOT 4	PONCEAU SUR LA RIVIERE TCHA TCHA TSELA	10 000 000	200 000

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public exercice - Rt 2018.

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des marchés de la commune de **BANGOU** ;

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des marchés de la commune de BANGOU dès publication du présent avis, contre une quittance de versement d'une somme non remboursable de **27 500 FCFA (vingt sept mille cinq cent francs)** payable à la recette municipale de **BANGOU**.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au service des marchés de la MAIRIE de BANGOU, au plus tard le **26/02/2018 à 09 heures**, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention:

« **DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°04/AONO/C-BGOU/CIPM/2018 DU 25/01/2018
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PONCEAUX DANS LA COMMUNE DE BANGOU
LOT N°(à préciser)
A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de **3 (trois) mois** pour chaque lot.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la **pièce 12 du DAO**, d'un montant de **200 000 FCFA (Deux cent mille francs CFA) pour les lots 2,3,4 et 300 000 (trois cent mille) pour le lot 1**, et valable pendant 30 jours au delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **26/02/2018 à 10 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés DE BANGOU.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix disposant d'un mandat.

12. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- Capacité financière inférieur au 1/3 du montant prévisionnel du marché ;
- Absence d'une pièce Administrative au terme du dépouillement ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée;
- Le non-respect de 70% des critères de qualification de l'offre technique;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ainsi que son sous détail.

2. Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- Personnels ;
- Visite de site signée par le soumissionnaire accompagnée d'un rapport ;
- Méthodologie d'exécution ;
- Moyens Matériels et logistiques compatible avec le travail à effectuer ;
- Offre financière.

13. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant toutes les capacités techniques requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires du DAO, sera adjudicataire de la présente lettre commande.

NB : Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de d'un lot.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **quatre vingt dix (90) jours** à partir de la date fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des marchés de la MAIRIE DE BANGOU dès publication du présent avis.

BANGOU le 25 Janvier 2018

Le MAIRE

NANA CHARLES

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU NDÉ

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°01/AONO/PR/MINMAP/SG/DR-OU/DD-NDE/CDPM-NDE/BEC/2018 DU 23/01/2018 POUR LES TRAVAUX DE
REHABILITATION DE LA PREFECTURE DU NDEEN PROCEDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Ndé, Autorité Contractante lance pour le compte du Préfet de Ndé, Maître d'Ouvrage Délégué, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de Réhabilitation de la Préfecture de Bangangté, Département du Ndé, Région de l'ouest..

2. Consistance des prestations

2 . Consistance des travaux

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires;
- La charpente - couverture ;
- Les revêtements ;
- Les plomberies sanitaires ;
- Les menuiseries ;
- La peinture.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Genie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les Informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective rie leur dossier.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés parle Budget d'Investissements Public, Exercice 2018 pour un coût estimatif total de **25 000 000 (vingt -cinq millions) de Francs CFA.**

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Ndé au Service de la Passation des Marchés.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Ndé dès lancement, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **50 000 (cinquante mille) francs CFA** auprès de la Recette de Finances de son choix

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé, sous plis fermé, auprès de la Délégation Départementale des Marchés (Service de la Passation des Marchés) le **13 Février 2018 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

APPFL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°01/AONO/PR/MINMAP/SG/DR-OU/DO-NDE/CDPM-NDE/BEC/2018 DU 23/01/2018

POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PREFECTURE DE BANGANGTE, DEPARTEMENT DU NDE, REGION DE L'OUEST

EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT : BIP 2018

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

9. Recevabilité des Offres

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant en Francs CFA de ladite garantie est égal à cinq centmille **(500 000) francs CFA**.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en coers de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) iamps le **13 Février 2018 à 11 heures** précises dans la salle de Conférences de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Ndé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

11. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ère étape : vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire
- 2ème étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3ème étape analyse des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- 1-Avoir obtenu moins de 70% des critères essentiels de qualification;
2. - Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
3. - Absence d'une pièce administrative au terme de dépouillement ;
4. Fausse déclaration, pièce falsifiée,

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour Juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

I-Présentation (01 critère)

II-Références (06 critères)

III- Personnel d'encadrement (06 critères)

IV - Matériel (06 critères)

V- Méthodologie (05 critères)

VI- Offre financière (02 critères)

12. Attribution

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Ndé, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après analyse de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre -vingt -dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours et aux heures ouvrables, auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Ndé, Service de la Passation des Marchés,

BANGANGTE le 23 Janvier 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

GHOHOU M IDRISOU

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/MINHDU/CMPM/18 DU 25 JANVIER 2017
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN D'UNE VOIE D'ACCES AU QUARTIER NKOLFOULOU
(ENTREE INSTITUT POLYVALENT WAGUE) (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BIP MINH DU
- EXERCICE 2018 ET SUIVANT**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un appel d'offres pour l'exécution des travaux d'entretien d'une voie d'accès au quartier NKOLFOULOU (ENTREE INSTITUT POLYVALENT WAGUE).

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes:

- L'installation de chantier ;
- Les travaux préliminaires ;
- Les terrassements généraux ;
- Les travaux de voirie;
- L'assainissement des eaux pluviales ;
- Le déplacement des réseaux des concessionnaires, le cas échéant.

NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement sur la base de l'approche «Haute Intensité de Main d'Œuvre» (HIMO).

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des travaux est de 200 millions FCFA.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont répartis en un lot unique ci-après indiqué :

Voies/tronçons	Linéaire (m)
Travaux d'entretien d'une voie d'accès au quartier Nkolfoulou (Entrée Institut Polyvalent Wagué)	1130

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises ou groupement d'entreprises des travaux publics installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le BIP MINH DU, Exercice 2018 et suivant. Le montant prévisionnel des travaux est de 200 millions FCFA.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sis au 9^e étage-porte 02 de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste Centrale – Yaoundé).

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis auprès du Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sis au 9^e étage-porte 02 de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste Centrale – Yaoundé) sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de

125 000 F (cent vingt-cinq mille francs) CFA payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés (Bureau des offres) du MINH DU, sis au **2^{ème} étage de l'immeuble abritant le projet PDUE/MINH DU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment blanc aux balcons rouge)** au plus tard le **15 FEVRIER 2018 à 13 heures, heure locale**. Elle devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004 /AONO/MINH DU/CMPM/18 DU 25 JANVIER 2017 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN D'UNE VOIE D'ACCES AU QUARTIER NKOLFOULOU (ENTREE INSTITUT POLYVALENT WAGUE)

(EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT : BIP MINH DU - Exercice 2018 et Suivant

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à **six (06) mois**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est de **4 000 000 FCFA**.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises y compris les rabais éventuels en des termes non-équivoques. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le **15 FEVRIER 2018 à partir de 14 heures, heure locale**, par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du MINH DU, sise au **2^{ème} étage de l'immeuble abritant le projet PDUE/MINH DU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment blanc aux balcons rouge)**.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une bonne connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

15.1. Critères Eliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet pour absence de l'une des pièces exigées ;
- b) Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- c) Offre technique incomplète pour absence :
 - c1) de l'Attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire;
 - c2) de la Note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
 - c3) d'un Conducteur des travaux, Ingénieur du génie Civil, ayant minimum BAC+3 et cinq années d'expérience, et ayant été conducteur des travaux dans au moins d'un (01) projet de travaux de voiries urbaines
 - c4) de la preuve d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour tous les ingénieurs de Génie Civil ;
 - c5) de la capacité de préfinancement d'un montant minimum de 100 millions ;
 - c6) de déclaration sur l'honneur de non abandon de marchés au cours des trois (03) dernières années ;
- d) N'avoir pas réalisé au cours des cinq dernières années un projet de travaux d'entretien de voirie urbaine revêtue d'un montant supérieur ou égal à 60 millions de FCFA ;
- e) N'avoir pas réalisé au cours des deux dernières années des projets de travaux routiers d'un montant cumulé de 200 millions FCFA ;
- f) Non justification de la possession en propriété ou de la mise à disposition du matériel minimum suivant :
 - 01 pelle chargeuse;
 - 01 compacteur vibrant;
 - 01 niveleuse ;
 - 01 Camion-gravillonneur;
- g) Absence d'une pièce de l'offre financière (Soumission, BPU, DQE, SDPU) ;
- h) Omission dans le BPU d'un prix unitaire quantifié ;
- i) Omission du sous-détail d'un prix quantifié ;
- j) N'avoir pas satisfait à au moins 21 critères essentiels.

15.2. Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

A - Références	03 critères
B - Personnel d'encadrement	11 critères
C - Matériel	11 critères
D- Surface financière	01 critère

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

17. Renseignements Complémentaires

17.1. Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Opérations Urbaines du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 7^e étage-porte 06 de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste Centrale – Yaoundé), aux heures ouvrables.

17.2. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 25 Janvier 2018

Le *MINISTRE*

MBWENTCHOU JEAN CLAUDE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/MINHDU/CMPM/18 DU 25 JANVIER 2017
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIENDE CERTAINES VOIRIES REVÊTUES DANS LA VILLE
DE YAOUNDE (ZONE SUD) (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : FONDS ROUTIER -
EXERCICE 2018**

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un appel d'offres pour l'exécution des travaux d'entretien de certaines voiries revêtues dans la ville de Yaoundé.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes:

- L'installation de chantier ;
- Les travaux préliminaires ;
- Les terrassements généraux ;
- Les travaux de voirie;
- L'assainissement des eaux pluviales ;
- Le déplacement des réseaux des concessionnaires, le cas échéant.

NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement sur la base de l'approche «Haute Intensité de Main d'Œuvre» (HIMO).

3. Cout Prévisionnel

N° du lot	Cautonnement Provisoire	Montants prévisionnels
1	14 787 000	739 350 000
2	13 189 050	659 452 500
3	16 814 250	840 172 500

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont répartis en trois (03) lots ci-après indiqué :

N° Lot	Voies/tronçons	Localisation	Linéaire (m)
--------	----------------	--------------	--------------

1	Kondengui rue 8070 (Palais de justice Ekounou - Intersection Nouvelle route Kondengui derrière carrousel)	Kondengui	640
	Aménagement d'une voie d'accès au quartier Anguissa à Yaoundé	Anguissa	195
	Awae Carrefour- Collège Marie Albert- Carrefour Alima- Ecole "Enfants bénis- Carrefour Petit terrain- immeuble Happy	Awae	1300
	Voie au quartier Mimboman lieu-dit dispensaire en face Willex pressing	Mimboman	480
2	Santa Barbara Rue 5815 "carrefour Fayette Tchad - Chef de Bloc Ayina - Ecole Mafodong"	Santa Barbara	720
	"Entrée Stade - Carrefour le maire" à Emana	Emana	300
	Voie en face du carrefour Point d'achèvement	Emana	500
	Poursuite des travaux sur la voie d'accès derrière la Pharmacie Bayard à Ngouso	Ngouso	540
3	Voie d'accès au quartier Nsiméyong "carrefour Terre Rouge - Ecole Scolaire le Petit Excellent" (1ere phase)	Nsiméyong	965
	Poursuite des travaux d'aménagement des bretelles au quartier Nkoulou, descente Mbia.	Nkoulou	800
	Voie d'accès au dispensaire d'Odza et bretelles.	Odza	1300
	Voie d'accès au Centre académique la Rosière	Nsimbock	260
	Voie au lieu-dit NNANGA	Ahala	300
	"Entrée à droite de l'immeuble ONANA Meubles - Impasse"	Obili	230

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises ou groupes d'entreprises des travaux publics installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le Fonds Routier, Exercice 2018.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sis au 9^e étage-porte 02 de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste Centrale – Yaoundé).

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis auprès du Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sis au 9^e étage-porte 02 de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste Centrale – Yaoundé) sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de

335 000 F (trois cent trente-cinq mille francs) CFA payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés (Bureau des offres) du MINH DU, sis au **2^{ème} étage de l'immeuble abritant le projet PDUE/MINH DU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment blanc aux balcons rouge)** au plus tard le **16 FEVRIER 2018 à 13 heures, heure locale**. Elle devra porter la mention :

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/MINH DU/CMPM/18 DU 25 JANVIER 2017 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES VOIRIES REVÊTUES DANS LA VILLE DE YAOUNDE (ZONE SUD) (EN PROCEDURE D'URGENCE)
LOT N°
FINANCEMENT : FONDS ROUTIER 2018
A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé ainsi qu'il suit pour chacun des lots :

N° du lot	Cautionnement Provisoire	Montants prévisionnels
1	14 787 000	739 350 000
2	13 189 050	659 452 500
3	16 814 250	840 172 500

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises y compris les rabais éventuels en des termes non-équivoques. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu **le 16 FEVRIER 2018 à partir de 14 heures, heure locale**, par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du MINH DU, sise au **2^{ème} étage de l'immeuble abritant le projet PDUE/MINH DU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment blanc aux balcons rouge)**.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une bonne connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

15.1. Critères Eliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet pour absence de l'une des pièces exigées ;
- b) Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- c) Offre technique incomplète pour absence :
 - c1) de l'Attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire;
 - c2) de la Note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
 - c3) d'un Conducteur des travaux, Ingénieur du génie Civil, ayant minimum BAC+3 et cinq années d'expérience, et ayant été conducteur des travaux dans au moins un (01) projet de travaux de voiries urbaines ;
 - c4) de la preuve d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour les ingénieurs de Génie Civil ;
 - c5) de la capacité de préfinancement d'un montant minimum de 200 millions ;
 - c6) de déclaration sur l'honneur de non abandon de marchés au cours des trois (03) dernières années ;
 - d) N'avoir pas réalisé au cours des trois dernières années un projet de travaux d'entretien de voirie revêtues d'un montant supérieur ou égal à 400 millions de FCFA ;
 - e) Non justification de la possession en propriété ou de la mise à disposition du matériel minimum suivant :
 - 01 camion-gravillonneur;
 - 01 pelle chargeuse;
 - 01 compacteur à pneus;
 - f) Absence d'une pièce de l'offre financière (soumission, BPU, DQE, SDPU) ;
 - g) Omission dans le BPU d'un prix unitaire quantifié (l'élimination se fera pour les lots concernés) ;
 - h) Omission du sous-détail d'un prix quantifié (l'élimination se fera pour les lots concernés) ;
 - i) N'avoir pas satisfait à au moins 23 critères essentiels.

15.2. Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

A - Références	03 critères
B - Personnel d'encadrement	11 critères
C - Matériel	13 critères
D- Surface financière	01 critère

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés. Un même soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

15. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

16. Renseignements Complémentaires

17.1. Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Opérations Urbaines du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 7^e étage-porte 06 de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste Centrale – Yaoundé), aux heures ouvrables.

17.2. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 25 Janvier 2018

Le MINISTRE

MBWENTCHOU JEAN CLAUDE

MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/MINH DU/CMPM/18 DU 25 JANVIER 2017 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES EN TERRE DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : FONDS ROUTIER 2018. LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN, MAÎTRE D'OUVRAGE ET AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS INDIQUÉE.

FINANCEMENT
 FONDS ROUTIER (FR) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'appel d'offres porte sur l'exécution des travaux d'entretien des voiries en terre dans certaines villes du Cameroun.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes:

- Les travaux préparatoires ;
- Les travaux préliminaires ;
- Les terrassements généraux ;
- Les travaux de voirie;
- L'assainissement des eaux pluviales
- Le déplacement des réseaux, le cas échéant.

NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement par l'approche « Haute Intensité de Main d'Œuvre » (HIMO).

3. Cout Prévisionnel

Lot	Villes	Cautionnement Provisoire	MONTANT PREVISIONNEL
1	MERI	763 000	50 085 000
2	YAOUNDE	1 430 000	89 437 500

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont répartis en deux (02) lots ci-après indiqués :

Lot	Villes	Désignation	Longueur (m)
1	MERI	Voies: - carrefour Ourso- Kessoum- Chefferie- Carrefour Douroum- chapelle de l'Eglise Catholique- Ecole maternelle- Chapelle de l'Eglise Catholique.	1 500
2	YAOUNDE	"Carrefour Mballa - Carrefour Papa Fouda – Complexe Scolaire Bilingue Sainte Grâce1	1 536

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises ou groupes d'entreprises des travaux publics installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le Fonds Routier, Exercice 2018.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sis au 9^e étage-porte 02 de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste Centrale– Yaoundé).

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis auprès du Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sis au 9^e étage-porte 02 de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste Centrale– Yaoundé) sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **85 000 F (quatre-vingt-cinq mille francs)** CFA payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sis au **2^{ème} étage de l'immeuble abritant le projet PDUE/MINH DU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment blanc aux balcons rouges)** au plus tard le **15 FEVRIER 2018 à 13 heures, heure locale**. Elle devra porter la mention :

«AVIS d'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006 /AONO/MINH DU/CMPM/18 DU 25 JANVIER 2017 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES EN TERRE DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN (EN PROCEDURE D'URGENCE)»

LOT N°

Financement : FONDS ROUTIER 2018

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à **quatre (04) mois** pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances, dont le montant est fixé ainsi qu'il suit pour chacun des lots :

Lot	Villes	Cautionnement Provisoire	MONTANT PREVISIONNEL
1	MERI	763 000	50 085 000
2	YAOUNDE	1 430 000	89 437 500

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres. La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises y compris les rabais éventuels en des termes non-équivoques. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu **le 15 FEVRIER 2018 à partir de 14 heures, heure locale**, par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés, au **2ème étage de l'immeuble abritant le projet PDUE/MINH DU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment blanc aux balcons rouges)**. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une bonne connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

14.1. Critères Eliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet pour absence de l'une des pièces exigées ;
- b) Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- c) Offre technique incomplète pour absence :
 - c1) de l'Attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire;
 - c2) de la Note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
 - c3) d'un Conducteur des travaux, Ingénieur du génie Civil, ayant minimum BAC+3 et cinq années d'expérience, et ayant été conducteur des travaux dans au moins un (01) projet de travaux de voiries urbaines
- Ou Technicien supérieur de Génie Civil ayant BAC + 2 et cinq années d'expérience, et ayant été conducteur des travaux dans au moins deux (02) projets de travaux de voiries urbaines;
- c4) de la preuve d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour tout ingénieur de génie civil ;
- c5) de la capacité de préfinancement d'un montant minimum de 50 millions FCFA ;
- c6) **de déclaration sur l'honneur de non abandon de marchés au cours des trois (03) dernières années ;**
- d) N'avoir pas réalisé au cours des cinq dernières années un projet de travaux d'entretien de voirie urbaine d'un montant minimum de 50 millions;
- e) Non justification de la possession en propriété ou de la mise à disposition du matériel minimum suivant :
 - 01 pelle chargeuse;
 - 01 compacteur vibrant;
 - 01 niveleuse ;
- f) Absence d'une pièce de l'offre financière (soumission, BPU, DQE, SDPU) ;
- g) Omission dans le BPU d'un prix unitaire quantifié (l'élimination se fera pour les lots concernés) ;
- h) Omission du sous-détail d'un prix quantifié (l'élimination se fera pour les lots concernés) ;
- i) N'avoir pas satisfait à au moins 22 critères essentiels.

14.2. Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

- A - Références03 critères
- B - Personnel d'encadrement11 critères
- C - Matériel12 critères
- D- Surface financière01 critère

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Un même soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

16. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

17. Renseignements Complémentaires

17.1. Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Opérations Urbaines du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 7^è étage-porte 06 de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste Centrale – Yaoundé), aux heures ouvrables.

17.2. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 25 Janvier 2018

Le *MINISTRE*

MBWENTCHOU JEAN CLAUDE

COMMUNE DE TIBATI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2018 DU 26/01/2018 POUR LES TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE A LAINDE GOUDDA DANS LA COMMUNE DE TIBATI.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2018, le Maire de la Commune de Tibati, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un Centre De Santé Intégré à LAINDE GOUDDA dans la Commune De Tibati.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Revêtement Scellés ;
- Charpente-Couverture ;
- Plomberie sanitaire
- Menuiserie Métallique & Bois ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **cinquante millions (50 000 000) FCFA.**

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2018 sur la ligne d'imputation budgétaire n°

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services du secrétariat général de la Mairie de Tibati dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dans les services du secrétariat général de la Mairie de Tibati sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Tibati d'une somme non remboursable de **75.000 (soixante-quinze mille) francs CFA**, payable à la Recette Municipale auprès de la Commune de Tibati

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir dans les services du secrétariat général de la Mairie de Tibati contre récépissé, au plus tard le 05/03/2018 à 10 Heures et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MO/ CIPM/C-TIB/2018 DU 26/01/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE A LAINDE GOUDDA DANS LA COMMUNE DE TIBATI.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de cinq (05) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **1 000 000 (un million)** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 05/03/2018 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Tibati dans la salle de réunions de la Mairie de Tibati.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence d'une pièce administrative;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
3. La note technique inférieure à 70% des "oui".
4. La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures;

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1	Un tableau bilan comportant des travaux sur deux années supérieur ou égale au montant prévisionnel du marché ;	oui/non
2	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale à 50 millions	oui/non
3	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
4	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	oui/non
5	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes. Mesures d'hygiène)	oui/non
7	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note de 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services du secrétariat général de la Mairie de Tibati, dès publication du présent avis.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48

TIBATI le 26 Janvier 2018

Le MAIRE

DAHIROU AMADOU

MINISTÈRE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°005/DC/MINSEP/CMPM/2018 DU 19 JANVIER 2018 POUR L'ENTRETIEN ORDINAIRE DES BATIMENTS DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINSEP - EXERCICE 2018. IMPUTATION : _____

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINSEP

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La consultation porte sur l'entretien ordinaire des bâtiments des services centraux du Ministère des Sports et de l'Education Physique.

2. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les sociétés de droit camerounais exerçant dans ce domaine d'activité.

3. Financement

Les prestations objet du présent dossier de consultation sont financées par le budget de fonctionnement du MINSEP, Exercice 2018, Imputation _____.

4. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation établi en français ou en anglais peut être obtenu auprès des services du Maître d'Ouvrage à la Direction des Affaires Générales – Service des Marchés sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de vingt mille francs (20 000 F) CFA.

Le dossier de cotation peut être consulté auprès des services du Maître d'Ouvrage à la Direction des Affaires Générales – Service des Marchés.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation établi en français ou en anglais peut être obtenu auprès des services du Maître d'Ouvrage à la Direction des Affaires Générales – Service des Marchés sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de vingt mille francs (20 000 F) CFA.

Le dossier de cotation peut être consulté auprès des services du Maître d'Ouvrage à la Direction des Affaires Générales – Service des Marchés.

6. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra être déposée dans les services du Maître d'Ouvrage (Direction des Affaires Générales – Service des Marchés au plus tard le **13 FEVRIER 2018 à 12 heures** et devra porter la mention :

*CONSULTATION N°005/DC/MINSEP/CMPM/2018 DU 19 JANVIER 2018
POUR L'ENTRETIEN ORDINAIRE DES BATIMENTS DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DES SPORTS
ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE*

FINANCEMENT : Budget de Fonctionnement du MINSEP - Exercice 2018.

Imputation : _____

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

7. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est de douze (12) mois. (Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018)

8. Recevabilité des Offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

L'offre sera présentée par le soumissionnaire en un seul volume sous peine d'élimination.

L'offre devra comprendre :

Dossier administratif : les pièces administratives ci-dessous devront être impérativement produites en originaux:

- l'attestation de non faillite délivrée par le greffe du tribunal de grande instance du lieu du siège ;
- l'attestation de non redevance EXERCICE 2017;
- l'attestation de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis à vis de ladite Caisse. Cette attestation devra dater de moins de trois (03) mois.
- l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire délivrée par une banque agréée par le Ministère en charge des finances;
- le reçu de versement au trésor public des frais d'acquisition du dossier de consultation ;
- l'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

Et en copies certifiées conformes pour :

- la carte de contribuable.

Autres pièces :

- une description succincte des prestations à fournir paraphée à chaque page ;
- les références des soumissionnaires avec présentation d'expériences similaires ;
- Termes de référence des prestations paraphées à chaque page, signé ;
- la soumission timbrée, datée et signée ;
- le bordereau des prix ;
- le détail quantitatif et estimatif.

Les pièces administratives, les différentes parties des offres techniques et financières doivent être séparées par des intercalaires en couleurs. Toutes les pièces requises doivent être datées de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 13 FEVRIER 2018 à 13 heures dans la salle des Conférences du MINSEP.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

10. Attribution

La lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme au dossier de consultation et évaluée la moins - disante.

11. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Affaires Générales – Service des Marchés au Tel : 222 22 92 94 ou auprès de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du MINSEP.

YAOUNDE le 19 Janvier 2018

Le MINISTRE

BIDOUNG MKPATT Pierre Ismaël

MINISTÈRE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°006/DC/MINSEP/CMPM/2018 DU 19 JANVIER 2018 POUR LA MAINTENANCE, ENTRETIEN ET TRAITEMENT DES ESPACES VERTS, DES PREAUX ET DES HAIES DU PALAIS POLYVALENT DES SPORTS DE YAOUNDE. FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINSEP - EXERCICE 2018. IMPUTATION : _____

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINSEP

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La consultation porte sur la maintenance, entretien et traitement des espaces verts, des préaux et des haies du palais polyvalent des sports de Yaoundé.

2. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les sociétés de droit camerounais exerçant dans ce domaine d'activité.

3. Financement

Les prestations objet du présent dossier de consultation sont financées par le budget de fonctionnement du MINSEP, Exercice 2017, Imputation _____.

4. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation établi en français ou en anglais peut être obtenu auprès des services du Maître d'Ouvrage à la Direction des Affaires Générales – Service des Marchés sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de vingt mille francs (20 000 F) CFA.

Le dossier de cotation peut être consulté auprès des services du Maître d'Ouvrage à la Direction des Affaires Générales – Service des Marchés.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation établi en français ou en anglais peut être obtenu auprès des services du Maître d'Ouvrage à la Direction des Affaires Générales – Service des Marchés sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de vingt mille francs (20 000 F) CFA.

Le dossier de cotation peut être consulté auprès des services du Maître d'Ouvrage à la Direction des Affaires Générales – Service des Marchés.

6. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tel devra être déposée dans les services du Maître d'Ouvrage (Direction des Affaires Générales – Service des Marchés au plus tard le **13 FEVRIER 2018 à 13 heures** et devra porter la mention :

*CONSULTATION N°006/DC/MINSEP/CMPM/2018 DU 19 JANVIER 2018
POUR LA MAINTENANCE, ENTRETIEN ET TRAITEMENT DES ESPACES VERTS, DES PREAUX ET DES HAIES
DU
PALAIS POLYVALENT DES SPORTS DE YAOUNDE.
FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINSEP - EXERCICE 2018.
IMPUTATION : _____
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

7. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est de douze (12) mois. (Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018)

8. Recevabilité des Offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

L'offre sera présentée par le fournisseur en un seul volume sous peine d'élimination.

*. **Dossier administratif** : les pièces administratives ci-dessous devront être impérativement produites en originaux :

- l'attestation de non faillite délivrée par le greffe du tribunal de grande instance du lieu du siège ;
- l'attestation de non redevance exercice 2017 ;
- l'attestation de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis à vis de ladite Caisse. Cette attestation devra dater de moins de trois (03) mois.
- l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire délivrée par une banque agréée par le Ministère en charge des finances ;
- le reçu de versement au trésor public des frais d'acquisition du dossier de consultation ;
- l'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

Et en copie certifiée conforme pour :

- la carte de contribuable.

*. **Autres pièces** :

- une description succincte des prestations à fournir paraphée à chaque page ;
- les références des soumissionnaires avec présentation d'expériences similaires ;
- Termes de référence des prestations paraphées à chaque page, signé ;
- la soumission timbrée, datée et signée ;
- le bordereau des prix ;
- le détail quantitatif et estimatif ;

Les pièces administratives, les différentes parties des offres techniques et financières doivent être séparées par des intercalaires en couleurs. Toutes les pièces requises doivent être datées de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 13 FEVRIER 2018 à 14 heures dans la salle des Conférences du MINSEP.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

10. Attribution

La lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme au dossier de consultation et évaluée la moins - disante.

11. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Affaires Générales – Service des Marchés au Tel : 222 22 92 94 ou auprès de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du MINSEP.

YAOUNDE le 19 Janvier 2018

Le MINISTRE

BIDOUNG MKPATT Pierre Ismaël

COMMUNE DE TIBATI

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MO/CIPM/C-TIB/2018 DU 26/01/2018
RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU CMA DE TIBATI**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public Exercice 2018, le Maire de la Commune de Tibati, Maître d'Ouvrage, lance une Demande de Consultation pour les travaux de réhabilitation du CMA de TIBATI

2. Consistance des prestations

Consistance des prestations

Les prestations du présent Marché comprennent :

- INSTALLATION DU CHANTIER
- DEMOLITION
- MAÇONNERIE
- MENUISERIE
- ELECTRICITE
- COUVERTURE-PLAFOND
- PEINTURE
- AMENAGEMENT EXTERIEUR

3. Cout Prévisionnel

Vingt cinq millions (25.000.000) F CFA

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cette Demande à la concurrence est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le Territoire National.

6. Financement

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise. Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2018 sur la ligne d'Imputation Budgétaire N°

7. Consultation du Dossier

N/A

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service du Secrétariat de la Commune de Tibati dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **45.000 (quarante cinq mille) francs CFA**, payable à la Recette Municipale auprès de la Commune de Tibati.

9. Remises des offres

Les offres doivent être reçues à la Mairie de Tibati (Service du Secrétariat Général) aux date et heure fixées dans la

Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 22/02/2018, à 10 heures
--	-----------------------------------

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

N/A

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Tibati, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées ci-dessous.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 22/02/2018, à 11 heures
Lieu d'ouverture des plis	Salle des réunions de la Mairie de Tibati

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- L'absence d'une pièce administrative;
- La Fausse déclaration ou pièce falsifiée.
- L'absence d'un prix quantifié

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante.

16. Durée Validité des Offres

L'offre restera valable pendant une période de 90 (Quatre-vingt-dix) jours calendaires à compter de la date d'ouverture des plis.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service du Secrétariat Général de la Mairie de Tibati dès publication du présent avis.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48

TIBATI le 26 Janvier 2018

Le MAIRE

DAHIROU AMADOU



DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA MEZAM

**REQUEST OF QUOTATION N° 02/RQ/PR/MINMAP/RDMAP-NW/DDMAP-MEZAM/MDTB/PNDP/2018 OF
25/01/2018 FOR THE CONSTRUCTION AND EQUIPMENT OF A BLOCK OF TWO CLASSROOMS AND THE
HEADMASTER OFFICE, CONSTRUCTION OF A BLOCK LATRINE VIP WITH
THREECOMPARTMENTS,EXTENSION OF PORTABLE WATER IN G.N.S KUTADNTSI**

FINANCEMENT

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , BALI COUNCIL BUDGET

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Construction and equipment of a block of two classrooms and the headmaster office, construction of a block latrine vip with Three compartments,extension of portable water in G.N.S Kutadntsi

2. Consistance des prestations

The Contracting Authority makes a Request for Quotation including bidding conditions, scope of the works and contract conditions available to any qualified contracting company interested in executing such works.

3. Cout Prévisionnel

The total cost of the micro projects is **29.542.684** (Twenty nine millions five hundred and forty two thousand six hundred and eighty four CFA Francs) all taxes inclusive.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

The participation in bidding process is open to the following companies who submitted a request for prequalification and whom the Regional Coordinaifon Unit of PNDP North West in the Construction field of intervention registers. Any other company not registered under the PNDP will submit additional documents annexed to this

N°	NAME OF THE COMPANY	PO.BOX	Phone number
1	ETS NTEMBt Pius and SON	621 Bamenda	677 61 50 92
2	ETS CYPROCAM	94 Bamenda	677 65 57 91
3	ETS NUKUNS	70 Bamenda	677 61 75 73
4	ETS AMBE CONSTRUCTION	877 Bamenda	679 87 85 73
5	ETS CHI BEN CO LTD	21 Bamenda	677 38 64 04
6	ETS GABACAM LTD	290 Bamenda	677 14 07 11

6. Financement

PNDP FUNDS

7. Consultation du Dossier

The Request for Quotation documents may be consulted from the Divisional Delagation of Public Contracts Mezam, starting from **25/01/2018** during working hours, between **7:30 am** and **03:30 pm**; Tel 233 36 28 29.

8. Acquisition du Dossier

The Request for Quotation documents may be collected at no cost from the Divisional Delagation of Public Contracts Mezam, starting from **25/01/2018** during working hours, between **7:30 am** and **03:30 pm**; Tel 233 36 28 29.

9. Remises des offres

13/02/2018 at 11:00 am.

10. Delai de Livraison

04 MONTHS (120 DAYS)

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

N/A

13. Ouverture des Plis

13/02/2018 at 12:00 am.

14. Critères d'évaluation

N/A

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

N/A

17. Renseignements Complémentaires

Divisional Delagation of Public Contracts Mezam, during working hours, between **7:30 am** and **03:30 pm**; Tel 233 36 28 29.

BAMENDA le 25 Janvier 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

MBAKWA MANASSE MUSSEH

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA MEZAM

REQUEST OF QUOTATION N° 01/RQ/PR/MINMAP/RDMAP-NW/DDMAP-MEZAM/MDTB/PNDP/2018 OF 25/01/2018 FOR THE CONSTRUCTION AND EQUIPMENT OF A BLOCK OF TWO (02) CLASSROOMS AND PRINCIPAL'S OFFICE, CONSTRUCTION OF AV.I.P. TOILET WITH 06 SQUATTING HOLES AND THE EXTENSION OF WATER AND CONSTRUCTION OF ONE (01) STANDTAP IN G.T.C. BAWOCK IN BALI COUNCIL AREA.

FINANCEMENT

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , BALI COUNCIL BUDGET

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

CONSTRUCTION AND EQUIPMENT OF A BLOCK OF TWO (02) CLASSROOMS AND PRINCIPAL'S OFFICE, CONSTRUCTION OF AV.I.P. TOILET WITH 06 SQUATTING HOLES AND THE EXTENSION OF WATER AND CONSTRUCTION OF ONE (01) STANDTAP IN G.T.C. BAWOCK IN BALI COUNCIL AREA.

2. Consistance des prestations

The Contracting Authority makes a Request for Quotation including bidding conditions, scope of the works and contract conditions available to any qualified contracting company interested in executing such works.

3. Cout Prévisionnel

The total cost of the micro projects is **(29.535.224)** Twenty nine millions five hundred and thirty five thousand two hundred and twenty four CFA Francs all taxes inclusive.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

The participation in bidding process is open to the following companies who submitted a request for prequalification and whom the Regional Coordination Unit of PNDP North West in the Construction field of intervention registers. Any other company not registered under the PNDP will submit additional documents annexed to this

N°	NAME OF THE COMPANY	PO.BOX	Phone number
1	ETS NTEMBI Pius and SON	621 Bamenda	677 61 50 92
2	ETS CYPROCAM	94 Bamenda	677 65 57 91
3	ETS NUKUNS	70 Bamenda	677 61 75 73
4	ETS AMBE CONSTRUCTION	877 Bamenda	679 87 85 73
5	ETS CHI BEN CO LTD	21 Bamenda	677 38 64 04
6	ETS GABACAM LTD	290 Bamenda	677 14 07 11

6. Financement

PNDP FUNDS

7. Consultation du Dossier

The Request for Quotation documents may be consulted from the Divisional Delagation of Public Contracts Mezam, starting from **25/01/2018** during working hours, between **7:30 am** and **03:30 pm**; Tel 233 36 28 29.

8. Acquisition du Dossier

The Request for Quotation documents may be collected at no cost from the Divisional Delagation of Public Contracts Mezam, starting from **25/01/2018** during working hours, between **7:30 am** and **03:30 pm**; Tel 233 36 28 29.

9. Remises des offres

13/02/2018 at 11:00 am.

10. Delai de Livraison

04 MONTHS (120 DAYS)

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

N/A

13. Ouverture des Plis

13/02/2018 at 12:00 am.

14. Critères d'évaluation

N/A

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

N/A

17. Renseignements Complémentaires

Divisional Delagation of Public Contracts Mezam, during working hours, between **7:30 am** and **03:30 pm**; Tel 233 36 28 29.

BAMENDA le 25 Janvier 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

MBAKWA MANASSE MUSSEH

COMMUNE DE TIBATI

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MO /CIPM/C-TIB/2018 DU 26/01/2018
RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU CSI DE MEIDJAMBA**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public Exercice 2018, le Maire de la Commune de Tibati, Maître d'Ouvrage, lance une Demande de Consultation pour les travaux de réhabilitation du CSI de MEIDJAMBA.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Marché comprennent :

- INSTALLATION DU CHANTIER
- DEMOLITION
- MAÇONNERIE
- MENUISERIE
- ELECTRICITE
- COUVERTURE-PLAFOND
- PEINTURE
- AMENAGEMENT EXTERIEUR

3. Cout Prévisionnel

Vingt millions (20.000.000) F CFA

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cette Demande à la concurrence est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le Territoire National.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2018 sur la ligne d'Imputation Budgétaire.

7. Consultation du Dossier

N/A

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service du Secrétariat de la Commune de Tibati dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **40.000 (quarante mille) francs CFA**, payable à la Recette Municipale auprès de la Commune de Tibati.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir dans les services du secrétariat général de la Mairie de Tibati contre récépissé, au plus tard le 22/02/2018 à 10 Heures et devra porter la mention :

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°004/DC/MO/CIPM/C-TIB/2018 DU 26/01/2018
RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU CSI DE MEIDJAMBA
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum de la livraison desdites fournitures prévu par le Maître d'Ouvrage est de **deux (02) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

La caution de soumission (suivant modèle joint) d'un montant de **Quatre cent mille (400 000) francs CFA** et d'une durée de validité de trois (03) mois, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun.

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à la Mairie de Tibati (Service du Secrétariat Général) aux date et heure fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres: **Le 22/02/2018, à 10 heures**

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Tibati, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées ci-dessous.

Date et heure d'ouverture des plis : Le 22/02/2018, à 11 heures
Lieu d'ouverture des plis : Salle des réunions de la Mairie de Tibati

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence d'une pièce administrative;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée.
3. L'absence d'un prix quantifié

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

L'offre restera valable pendant une période de 90 (Quatre-vingt-dix) jours calendaires à compter de la date d'ouverture des plis.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service du Secrétariat Général de la Mairie de Tibati dès publication du présent avis.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir-appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25/ 699 37 07 48**

TIBATI le 26 Janvier 2018

Le MAIRE

DAHIROU AMADOU

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AMI/SODECAO/CIPM/2018 DU 26 JANVIER 2018
POUR LA RÉHABILITATION D'UN TRACTEUR À CHENILLES (BULLDOZER D7H) À LA SOCIÉTÉ DE
DÉVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

N/A

2. Objet

Le Directeur Général de la SODECAO lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) en vue de la réhabilitation en procédure d'urgence d'un tracteur à chenilles (BULLDOZER D7H).

Les détails sont contenus dans les descriptions techniques des prestations.

3. Consistance des prestations

Les prestations du présent AMI portent sur la réhabilitation en procédure d'urgence d'un tracteur à chenilles (BULLDOZER D7H).

4. Participation et origine

La participation au présent AMI est ouverte aux entreprises spécialisées dans la réhabilitation des engins de génie civil installées en République du Cameroun.

5. Financement

Le financement du présent AMI sera assuré par le budget de la SODECAO, exercice 2018 (dotation REC, 22838).

6. Remises des offres

Les offres rédigées, en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels, devront parvenir ou être déposées contre récépissé de soumission à la SODECAO, au plus tard le **19 février 2018 à 15h 00, heure locale**, et devront porter la mention suivante :

« APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AMI/CIPM/SODECAO/2018 POUR LA REHABILITATION EN PROCEDURE D'URGENCE D'UN TRACTEUR A CHENILLES (BULLDOZER D7H) .

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

7. Composition du dossier

N/A

8. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- dossier administratif incomplet ;
- fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- présence de l'information financière dans l'offre technique ;
- note technique inférieure à 75 points sur 100

13.2. Critères essentiels

- | | |
|--|-----------|
| 1. présentation de l'offre | 5 points |
| 1. capital ? 2.000.000.000 de F CFA | 5 points |
| 2. accès à la ligne de crédit ou autres ressources financières | 5 points |
| 1. présentation générale de la société (joindre document administratif) | 5 points |
| 1. références similaires du soumissionnaire (joindre au moins trois marchés enregistrés + PV de réception) | 15points |
| 1. autorisation du fabricant des pièces de rechange | 10 points |
| 1. disponibilité des pièces de rechange | 15 points |
| 1. qualification du personnel essentiel (joindre CV et justificatifs) | 20 points |
- un (01) ingénieur en génie mécanique ou équivalent..... 10 points



- un (01) technicien supérieur (BTS) en mécanique.....5 points
 - cinq (05) mécaniciens (CAP au moins).....5 points
 - 9. équipements des ateliers20 points
 - pont roulant de 10 t.....2 points
 - banc d'essai moteur.....2 points
 - banc de filtration hydraulique.....2 points
 - banc d'essai électronique.....1 point
 - cabine de peinture.....1 point
 - machine à laver les pièces.....1 point
 - appareil de montage des trains de roulement.....1 point
 - appareil de reconditionnement des vérins.....1 point
 - banc d'essai des pompes d'injection.....1,5 point
 - valise de test de pression différentielle.....1 point
 - valise d'indication de pression.....1 point
 - PC complet+ COM ADAPTER 3+ câbles équipés.....1,5 point
 - des logiciels appropriés (electronicttechnician 2016)
 - compteur des particules PAMAS-S20.....1 point
 - réglage des injecteurs.....1 point
 - réglage des soupapes.....1 point
 - réglage des culbuteurs.....1 point
- Note requise de la qualification pour la suite de la procédure: 75 points sur 10

9. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la SODECAO, bâtiment Sous-direction des Affaires administratives (SDAA), Service des Marchés porte 17 Tél. 222-30-45-44.

10. Evaluation et publication des resultats

N/A

YAOUNDE le 26 Janvier 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MVONDO JEROME

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**DECISION N° 000236/D/CUD/SG/DIVMAP/2018 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ
N°03/AONO/CPM/CUD/2005 PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°03/AONO/CPM/CUD/2005 AVEC L'ENTREPRISE SOCA CONSTRUCTA POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE LA VOIE DE DESSERTTE DE LA NOUVELLE DÉCHARGE DE LENDI-KOTTO DANS
L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VÈME.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DU GOUVERNEMENT AUPRES DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

GRAND OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR ;

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
- Vu la Loi n° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le Décret n° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics en ses Articles 97, 98, 100, 101, 102 et 103 relatifs à la résiliation ;
- Vu le Décret n° 2009/055 du 06 Février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;
- Vu le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu les dispositions des Articles 74,75 et 76 du Cahier des Clauses Administratives Générales Applicables aux Marchés Publics des Travaux mis en vigueur par l'Arrêté n° 033/CAB/PM du 13 février 2007
- Vu L'ordre de service de commencer les prestations du 13 Décembre 2007 notifié le 17 Décembre 2007 ;
- Vu La Décision n°27/D/CUD/SG/DAJCO signée le 24 Octobre 2013 portant résiliation du Marché n°03/AONO/CPM/CUD/2005 et notifiée le 13 Novembre 2013 ;
- Vu La correspondance n°1181/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC du 04 Mars 2014 du Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics demandant de rapporter la Décision susvisée ;
- Vu La Décision n°008/D/CUD/CAB/DLG/2015 du 13 Avril 2015 rapportant la Décision n°27/D/CUD/SG/DAJCO signée le 24 Octobre 2013 portant résiliation du Marché n°03/AONO/CPM/CUD/2005 et notifiée le 13 Novembre 2013
- Vu L'ordre de service n°017/OS/CUD/2016 du 17 Février 2016 prescrivant la reprise des travaux, notifié le 29 Février 2016 pour un délai d'exécution de quatre (04) mois ;

Vu L'ordre de Service n° 01/OS/CUD/SG/DEPIDD/2016 du 02 Décembre 2016 portant mise en demeure pour dépassement des délais contractuels, notifié à SOCA CONSTRUCTA le 27 Février 2017 ;

Le Procès-verbal du 05 Avril 2017 portant évaluation de l'ordre de Service n° 01/OS/CUD/SG/DEPIDD/2016 relatif à la mise en demeure pour dépassement des délais contractuels;

Vu

Vu Le constat de carence dressé le 05 Avril 2017 pour abandon des travaux notifié après moults recherches de l'entreprise par voie d'huissier à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II le 09 Novembre 2017.

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} : Le Marché n°03/AONO/CPM/CUD/2005 notifié le 23 Août 2005 à l'entreprise **SOCA CONSTRUCTA** pour les travaux de construction de la voie de desserte de la nouvelle décharge de Lendi-Kotto dans l'Arrondissement de Douala Vème, est à compter de la date de signature de la présente Décision, résilié pour défaillance avérée de l'entreprise à remplir ses obligations contractuelles.

ARTICLE 2 : Conformément aux dispositions de l'article 102 du Code des Marchés Publics, l'entreprise :

- **SOCA CONSTRUCTA**
- **BP : 11 222 Yaoundé Tél (+237) 699 53 68 20,**
- **N° contribuable : M080400017390H**

Ne peut soumissionner à la commande publique, avant une période de deux (02) ans à compter de la date de notification de la présente Décision.

ARTICLE 3 : Les frais qui seront engagés par la Communauté Urbaine de Douala pour pouvoir au remplacement de l'entreprise défaillante seront supportés par l'entreprise **SOCA CONSTRUCTA** conformément à l'article 103 du Code des Marchés Publics.

ARTICLE 4 : La Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala et la Division des Marchés Publics à la Communauté Urbaine de Douala sont chargés **chacune en ce qui la concerne** à l'exécution de la présente Décision.

ARTICLE 5 : La présente Décision sera enregistrée, puis publiée partout où besoin sera./-

DOUALA le 26 Janvier 2018

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N° 000136/D/CUD/SG/DIVMAP/2018 RAPPORTANT LA DÉCISION N°01836/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N°03/AONO/CPM/CUD/2005 PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CPM/CUD/2005 AVEC L'ENTREPRISE SOCA CONSTRUCTA POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA VOIE DE DESSERTE DE LA NOUVELLE DÉCHARGE DE LENDI-KOTTO DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VÈME.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DU GOUVERNEMENT AUPRES DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

GRAND OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR ;

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
- Vu la Loi n° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le Décret n° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics en ses Articles 97, 98, 100, 101, 102 et 103 relatifs à la résiliation ;
- Vu le Décret n° 2009/055 du 06 Février 2009 portant nomination de Monsieur NTONÉ NTONÉ Fritz, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;
- Vu le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu les dispositions des Articles 74,75 et 76 du Cahier des Clauses Administratives Générales Applicables aux Marchés Publics des Travaux mis en vigueur par l'Arrêté n° 033/CAB/PM du 13 février 2007
- Vu L'ordre de service n°017/OS/CUD/2016 du 17 Février 2016 prescrivant la reprise des travaux, notifié le 29 Février 2016 pour un délai d'exécution de quatre (04) mois ;

Vu L'ordre de Service n° 01/OS/CUD/SG/DEPIDD/2016 du 02 décembre 2016 portant mise en demeure pour dépassement des délais contractuels, notifié à SOCA CONSTRUCTA le 27 Février 2017 ;

Le Procès-verbal du 05 Avril 2017 portant évaluation de l'ordre de Service n° 01/OS/CUD/SG/DEPIDD/2016 relatif à la mise en demeure pour dépassement des délais contractuels;

Vu

Vu Le constat de carence dressé le 05 Avril 2017 pour abandon des travaux notifié après moults recherches de l'entreprise par voie d'huissier à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé le 09 Novembre 2017.

DOUALA le 26 Janvier 2018

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

Vu La Décision de Résiliation n°01836/CUD/SG/DIVMAP/2017 portant résiliation de l'entreprise SOCA CONSTRUCTA du 15 Juin 2017.

Vu les inscriptions budgétaires ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} : Sont et demeurent rapportées à compter de la date de signature de la présente décision, les dispositions de la Décision n°01836/CUD/SG/DIVMAP/2017 portant résiliation de l'entreprise **SOCA CONSTRUCTA** du 15 Juin 2017, publiée au Centre Régional de Régulation du Littoral le 16 Juin 2017

ARTICLE 2 : La présente Décision sera enregistrée, puis publiée partout où besoin sera./-

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MAYO BANYO

COMMUNIQUE N°001/C/PR/MINMAP/SG/DR-AD/DD-M'BYO /SPM/ 2017 19 JANVIER 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRE A GRE N 01/TP MAYO-BANYO/DDMINMAPMBYO/ SPM/2017 DU 29 DECEMBRE 2017 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N° 009205/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/MZT DU 29 DECEMBRE 2017 ACCORDEE A TITRE EXCEPTIONNEL PAR LE MINISTRE DES MARCHES PUBLICS POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTAL DES TRAVAUX PUBLICS DU MAYO BANYO.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBUCS DU MAYO-BANYO, AUTORITE CONTRACTANTE, porte à la connaissance du public que :

Par Décision N°001/D/R-AD/D-M'BYO/DDMAP/SPM/2ai8 DU 19 janvier 2018, l'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire Marché relatif au Dossier de Gré à Gré Susmentionné pour le montant et le délai suivant :

Maître d'Ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC (FCFA) lu lors du dépouillement	MONTANT TTC(FCFA) corrigé	Délai d'exécution	Observations
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS	BANYO	ETS BRUNO & SONS P.O.BOX 42 TIKO TEL: 677 12 99 88	61 000 000	61000 000	04 MOIS	Attributaire

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Banyo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de Marché. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

BANYO le 19 Janvier 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

MOHAMADOU AMINOU.

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°00028/C/DG/CMP-SCDP/2017 DU 24/01/2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°028/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2017 DU 14 SEPTEMBRE 2017 PORTANT SUR LA FOURNITURE DE DEUX BRAS DE CHARGEMENT AU CENTRE GPL DE BONABÉRI

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS/ MAITRE D'OUVRAGE COMMUNIQUE Conformément à la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP du 07/12/2017 relative à l'Appel d'Offres National Ouvert N°028/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2017 du 14 septembre 2017 portant sur la fourniture de deux bras de chargement au centre GPL de bonabéri, les résultats se présentent comme suit :

Entreprise	Montant TTC (en F CFA)	Observations
ERTC	57 645 641	Attributaire du Marché: pour avoir présenté l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux dits éliminatoires Adresse : B.P 3617 Douala? Cameroun Délai de livraison : quatre (04) mois Lieu de livraison : magasin central de la SCDP.

L'établissement attributaire est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés Publics) pour établissement du projet de Lettre-Commande correspondant.

Par ailleurs, les entreprises non adjudicataires sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces offres seront

DOUALA le 24 Janvier 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ELOUNDOU ESSOMBA Gaston

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**ADDITIF N°1 A L'AVIS DE PRE-QUALIFICATION N°3979/APQ/MINHDU/SG/C2D-CR/CCS/2017 DU 27
DECEMBRE 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE REHABILITATION DES
INFRASTRUCTURES DE VOIRIE ET DE DRAINAGE DANS LES VILLES DE BAFOUSSAM, BERTOUA ET
GAROUA DANS LE CADRE DU PROGRAMME C2D - URBAIN «CAPITALES REGIONALES»**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Objet de l'Additif à l'Avis de Pré-qualification

Le présent Additif à Avis International de Préqualification pour les travaux de construction et/ou de réhabilitation des Infrastructures de Voirie et/ou de Drainage dans les villes de Bafoussam, Bertoua et Garoua, porte sur les modifications ci-après :

1.1. Dossier de Préqualification :

Page	Au lieu de :	Lire :
Page 15	29 janvier 2018	02 février 2018
Page 19	(passif total) x 100 / (actif total)	(dettes totales) x 100 / (actif total)
page 33 - formulaire FIN-3.1	Total passif (TP)	Dettes totales (DT)

1.2. Remise des Offres

Chaque offre devra parvenir à la Cellule Centrale de Suivi du programme C2D-Urbain, sis derrière la DGSN à Nlongkak, Yaoundé, Tél. 222-21-91-01 au plus tard le 02 février 2018 à 10 heures précise.

YAOUNDE le 26 Janvier 2018

Le *MINISTRE*

MBWENTCHOU JEAN CLAUDE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°000031/C/DG/CPM-SCDP/2017 DU 24/01/2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'ODRES NATIONAL OUVERT N°031/AONO/DG/DEX/STND/CIPM-SCDP/2017 RELATIF AUX TRAVAUX DE MISE EA NIVEAU DES RAMBRDES DE SECURITE ET PEINTURE ANTI DERAPANT DES TOITURES DES BACS 12,13, ET 14 AU DEPOT SCDP DE NSAM.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS/ MAITRE D'OUVRAGE COMMUNICANT EN DATE DU 22/12/2017 relative à l'Appel d'Offres National Ouvert N°031/AONO/DG/DEX/STND/CIPM-SCDP/2017 du 21 septembre 2017 relatif aux travaux de peinture anti dérapant des toitures des bacs 12, 13 et 14 au dépôt SCDP de Nsam les résultats se présentent comme suit:

Entrées	Observations
TTC (en SOUS-CHIFFRE)	Attributaire de la Lettre? Commande: pour avoir présenté l'offre évaluée la moins disante et remplissant les conditions essentielles ou de ceux dits éliminatoires ; Adresse : B P 7070 Douala-Cameroun Délai d'exécution : deux (02) mois Lieux d'exécution : dépôt SCDP de Nsam

L'établissement attributaire est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Offres) correspondant.

Par ailleurs, les entreprises non adjudicataires sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué.

DOUALA le 24 Janvier 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ELOUNDOU ESSOMBA Gaston

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

COMMUNIQUE N°06/18/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP. /-PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE N°37/AONR/MINESEC/CMPM/2017 DU 29 SEPTEMBRE 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre des Enseignements Secondaires

COMMUNIQUE :

L'Entreprise ci-après désignée a été déclarée attributaire des Lettres-commandes objet de l'Avis d'Appel d'Offres Restreint n°37/AONR/MINESEC/CMPM/2017 du 29 septembre 2017 pour la Souscription de l'Assurance Responsabilité Civile Scolaire 2017/2018 au Ministère des Enseignements Secondaires, de la manière suivante:

AVIS n°	OBJET DE LA CONSULTATION	ADJUDICATAIRES	Lot n°	MONTANTS FCFA TTC	FINANCEMENT	DELAIS (Mois)
37	Souscription de l'Assurance Responsabilité Civile Scolaire 2017/2018	BENEFICIAL GENERAL INSURANCE	1	23 999 130	Compte Trésor	10
		BENEFICIAL GENERAL INSURANCE	2	19 828 260	n° TGY 491	10
		BENEFICIAL GENERAL INSURANCE	3	28 163 610	Frais d'assurance scolaire	10
		BENEFICIAL GENERAL INSURANCE	4	27 760 680	EXERCICE 2017	10

Le responsable de cette entreprise est invité à prendre attache, dès publication du présent Communiqué, du Service des Marchés Publics, bâtiment "C" porte 813, pour l'établissement des projets de Lettres-Commandes correspondants.

Les autres soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de les retirer sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour lesdits soumissionnaires. /-

YAOUNDE le 25 Janvier 2018

Le MINISTRE

NGALLE BIBEHE Jean Ernest Massena

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUE N°0332-18/ADC/DG/DA/DA.A/DA.AM/TA PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 22/AONO/ADC/CIPM/2017 DU 25/10/2017

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par Décision N° 0 6 - 8 18/ADC/DG du 2 3 JAN 2018 la lettre - commande relative à l'élaboration d'une charte informatique au sein de la société Aéroports Du Cameroun S.A., a été attribuée à la société AFREETECH CAMEROON SARL, BP : 35 107 Yaoundé, Tél : 242 68 56 77/ 673 60 81 48, pour un montant toutes taxes comprises de **Vingt et un millions sept cent soixante-six mille cent six (21 766 106) F CFA** et un délai d'exécution de **deux (02) mois**;

Le soumissionnaire n'ayant pas été retenu est prié de passer retirer son offre sous quinzaine à la Sous -Direction des Approvisionnements et des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ; passé ce délai, celle-ci sera détruite.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 23 Janvier 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUE N° 0331-18/ADC/DG/DA/DA.A/DA.AM/TA PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT. N° 20/AONO/ADC/CIPM/2017 DU 20/10/2017

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Les résultats du Dossier d'Appel d'Offres N° 20/AONO/ADC/CIPM/2017 du 20/10/2017, pour la fourniture de radios portatives numériques pour les aéroports internationaux de Yaoundé-Nsimalen et Douala, se présente ainsi qu'il suit :

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Sous-Direction des Approvisionnements et des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ; passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission

YAOUNDE le 23 Janvier 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUÉ N° 0326-1.8/ADC/DG PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER D'APPEL
D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 21/A0NOIADCIC1PM/ 2017 DU 20/10/2017**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par décision N° 0064 - 18/ADC/DG du 23 janvier 2018 le Dossier d'Appel

d'Offres national ouvert N° 21/AONO/ADC/CIPM/2017 du 20/10/2017 relatif à l'extension du câblage logique de la Direction Générale et la mise en place d'un service d'adressage IP, est déclaré infructueux.

Les soumissionnaires concernés sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Sous -Direction des Approvisionnements et des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA, passé ce délai, celles-ci seront détruiteS

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 23 Janvier 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N°000336/D/CUD/SG/DIVMAP/2018 PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N°019/LC/CUD/CIPM/2017 PASSÉE APRÈS DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CUD/CIPM/2017 AVEC « DICAM ENGINEERING GROUP » POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU À LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – LOT N°1 : ACQUISITION DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES À LA DARHL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DU GOUVERNEMENT AUPRES DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

GRAND OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR ;

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
- Vu la Loi n° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le Décret n° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics en ses Articles 97, 98, 100, 101, 102 et 103 relatifs à la résiliation ;
- Vu le Décret n° 2009/055 du 06 Février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;
- Vu le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu les dispositions des articles 57, 58 et 59 du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics des fournitures mis en vigueur par Arrêté n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 ;
- Vu L'ordre de service N°43/OS/CUD/SG/DIVMAP/2017 du 18 Mai 2017 prescrivant le démarrage des prestations, notifié le 23 Mai 2017 ;
- Vu L'Ordre de Service n°072/OS/CUD/SG/DIVMAP/2017 portant mise en demeure des prestations de ladite Lettre Commande, notifié le 25 Août 2017 ;
- Vu L'impossibilité pour « DICAM ENGINEERING GROUP » de reprendre les prestations de bureau et les ressources humaines adressée au Maire le 08 Janvier 2018, relative à la renonciation de ladite Lettre Commande ;

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} : La Lettre Commande n°019/LC/CUD/CIPM/2017 notifiée le 23 Mai 2017 à « DICAM ENGINEERING GROUP » pour l'acquisition des fournitures de bureau à la Communauté Urbaine de Douala – Lot n°1 : acquisition des consommables informatiques à la DARHL, est à compter de la date de signature de la présente Décision, résilié pour défaillance avérée de l'entreprise à remplir ses obligations contractuelles.

ARTICLE 2 : Conformément aux dispositions de l'article 102 du Code des Marchés Publics, l'entreprise

DICAM ENGINEERING GROUP

- BP: 312 Limbé / Tél (237) 696 14 66 58 / 675 21 74 95;
- N° Contributable: P078000509961Y
- N° Registre de commerce: TPP RR/RC/LBE/2012/A/0787,

Ne peut soumissionner à la commande publique, avant une période de deux (02) ans à compter de la date de notification de la présente Décision.

ARTICLE 3 : Les frais qui seront engagés par la Communauté Urbaine de Douala pour pouvoir au remplacement de l'entreprise défaillante seront supportés par « **DICAM ENGINEERING GROUP** » conformément à l'article 103 du Code des Marchés Publics.

DOUALA le 26 Janvier 2018

ARTICLE 4 : La Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala et la Division des Marchés Publics à la Communauté Urbaine de Douala sont chargées chacune en ce qui la concerne de l'exécution de la présente Décision.

Le DELEGUE DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

ARTICLE 5 : La présente Décision sera enregistrée, puis publiée partout où besoin sera./-

CHAMBRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT

**COMMUNIQUE 0199/CCIMA/SG/CJCM/CEAM/18 DU 16/01/2018 PORTANT PUBLICATION DE
L'AUTORISATION DE GRÉ, À GRÉ N°0008922/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA4 DU 03/12/2017 RELATIF
À AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION
ECONOMIQUE (CIDE) DE LA CCIMA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Relatif à aux travaux d'aménagement du Centre d'Information et de Documentation Economique (CIDE) de la CCIMA:

N°	Entreprises Soumissionnaires	Montant T.T.C. (en FCFA)	Observations
1	CONFORT'HOUSE SARL	12 990 499	1 ^{er} Attributaire
2	CERTRAV SARL	13 099 475	2eme

Le soumissionnaire CONFORT'HOUSE SARL est déclaré adjudicataire de l'autorisation de gré à gré susmentionnée.

A cet effet, il dispose d'un délai de 48 heures pour transmettre son dossier administratif à la Cellule Juridique, du Contentieux et des Marchés (CJCM) de la CCIMA, dès publication du présent communiqué, en vue de l'élaboration du projet de Lettre-commande.

Par ailleurs, il est également invité à se présenter dans le même service au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, pour souscrire son projet de Lettre-commande.

Le soumissionnaire n'ayant pas été retenu est prié de passer au plus tard dans les quinze (15) jours suivant la publication du présent communiqué retirer ses offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés. Passé ce délai, lesdites offres seront détruites.

DOUALA le 16 Janvier 2018

Le PRÉSIDENT

EKEN Christophe

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE REPORT DE LA DATE DEPOT DES OFFRES EN RAISON DE L'ORGANISATION DE LA PASSATION DE SERVICE ENTRE LES PRÉSIDENTS SORTANT ET ENTRANT DE LA CIPM-SCDP QUI SE TIENDRA LE 31 JANVIER PROCHAIN AU SIÈGE DE LA SCDP,

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général/Maître d'Ouvrage a l'honneur d'informer les candidats aux Avis de Consultation des Entreprises N°02 et 03 et aux Appels d'Offres 042 et 045 que les dates limites de dépôt des offres prévues les 17, 18 et 25 janvier 2018 sont à nouveau reportées ainsi qu'il suit :

1. Avis de Consultation des Entreprises N°02/ACE/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2017 suite à l'autorisation de gré à gré N°008632/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE7/C EA3/ MVT du 29 novembre 2017 relatif à la fourniture de flexibles à la SCDP.

Date et heure de remise des offres

- Au lieu du 17 janvier 2018 à 12h00min ;
- **Lire plutôt le 31 janvier 2018 à 15h00min.**

2. Avis de Consultation des Entreprises N°03/ACE/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2017 suite à l'autorisation de gré à gré N°008431/L/M I NMAP/SG/DGMI/DMAI/CE4/CEA5/NBJM du 28 novembre 2017 relatif aux travaux de renforcement de la sécurité des dépôts de Bonabéri (lot 1), Bessengué et Mboppi.

Date et heure de remise des offres

- Au lieu du 17 janvier 2018 à 14h00min ;
- **Lire plutôt le 31 janvier 2018 à 17h00min.**

3. Appel d'Offres national ouvert en procédure d'urgence N°042/AONO/DG/DEX/STN D/CIPM-SCDP/2017 portant sur les travaux d'aménagement de la voie d'accès au dépôt SCDP d'Olezoa.

- Date et heure de remise des offres Au lieu du 18 janvier 2018 à 12h00min
- **Lire plutôt le 1^{er} février 2018 à 09h00min.**

4. Appel d'Offres national ouvert en procédure d'urgence N°045/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2017 portant sur les travaux de curage des caniveaux et nettoyage des décanteurs dans les dépôts SCDP.

Date et heure de remise des offres

- Au lieu du 25 janvier 2018 à 12h00min ;
- **Lire plutôt le 1^{er} février 2018 à 11h00min.**

DOUALA le 25 Janvier 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ELOUNDOU ESSOMBA Gaston

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS**COMMUNIQUE N° 0002/C/MPT/SG/DIR/UCP-CAB/2017 DU 17 JANVIER 2018 PORTANT PUBLICATION
D'ATTRIBUTION DU CONTRAT DE CONSULTANTS**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Numéro de la Demande de Propositions : **N°000000104/DP/MPT/SG/DIR/UCP-CAB/2017 du 16 Juin 2017**
2. Nom du Projet : **Projet Dorsale à Fibre Optique d'Afrique Centrale – Central African Backbone – CAB**
3. Description du Contrat : **Audit externe des Comptes du Projet Central African Backbone – CAB pour les exercices clos au 31 Décembre 2016, au 31 Décembre 2017, et au 31 Décembre 2018**
4. Période considérée : **Exercices 2016, 2017 et 2018**
5. Méthode de sélection : **Sélection au Moindre Coût (SMC)**

Le Ministre des Postes et Télécommunications communique :

Par Décision N°00000002 /MPT/SG/DIR/UCP-CAB du 04 Janvier 2018

Est déclaré adjudicataire du Contrat relatif à la Demande de Propositions suscitée, le Consultant ci-après :

NOM ET ADRESSE	MONTANT HORS TAXES	DELAI D'EXECUTION
OKALLA AHANDA & ASSOCIES Avenue Kennedy BP : 4051 Email : oaayde@okalla-ahanda.com Tél : 237 222 20 41 42	18 000 000 (Dix-huit millions) Francs CFA	36 (Trente-six) mois

Le Directeur Général du Cabinet OKALLA AHANDA & ASSOCIES ou son représentant dûment mandaté est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Coordination du Projet CAB, pour l'établissement du contrat.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 17 Janvier 2018

Le **MINISTRE****LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette**

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**DECISION N° 000236/D/CUD/SG/DIVMAP/2018 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ
N°03/AONO/CPM/CUD/2005 PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°03/AONO/CPM/CUD/2005 AVEC L'ENTREPRISE SOCA CONSTRUCTA POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE LA VOIE DE DESSERTTE DE LA NOUVELLE DÉCHARGE DE LENDI-KOTTO DANS
L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VÈME.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DU GOUVERNEMENT AUPRES DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

GRAND OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR ;

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
- Vu la Loi n° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le Décret n° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics en ses Articles 97, 98, 100, 101, 102 et 103 relatifs à la résiliation ;
- Vu le Décret n° 2009/055 du 06 Février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;
- Vu le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu les dispositions des Articles 74,75 et 76 du Cahier des Clauses Administratives Générales Applicables aux Marchés Publics des Travaux mis en vigueur par l'Arrêté n° 033/CAB/PM du 13 février 2007
- Vu L'ordre de service de commencer les prestations du 13 Décembre 2007 notifié le 17 Décembre 2007 ;
- Vu La Décision n°27/D/CUD/SG/DAJCO signée le 24 Octobre 2013 portant résiliation du Marché n°03/AONO/CPM/CUD/2005 et notifiée le 13 Novembre 2013 ;
- Vu La correspondance n°1181/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC du 04 Mars 2014 du Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics demandant de rapporter la Décision susvisée ;
- Vu La Décision n°008/D/CUD/CAB/DLG/2015 du 13 Avril 2015 rapportant la Décision n°27/D/CUD/SG/DAJCO signée le 24 Octobre 2013 portant résiliation du Marché n°03/AONO/CPM/CUD/2005 et notifiée le 13 Novembre 2013
- Vu L'ordre de service n°017/OS/CUD/2016 du 17 Février 2016 prescrivant la reprise des travaux, notifié le 29 Février 2016 pour un délai d'exécution de quatre (04) mois ;

Vu L'ordre de Service n° 01/OS/CUD/SG/DEPIDD/2016 du 02 Décembre 2016 portant mise en demeure pour dépassement des délais contractuels, notifié à SOCA CONSTRUCTA le 27 Février 2017 ;

Le Procès-verbal du 05 Avril 2017 portant évaluation de l'ordre de Service n° 01/OS/CUD/SG/DEPIDD/2016 relatif à la mise en demeure pour dépassement des délais contractuels;

Vu

Vu Le constat de carence dressé le 05 Avril 2017 pour abandon des travaux notifié après moults recherches de l'entreprise par voie d'huissier à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II le 09 Novembre 2017.

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} : Le Marché n°03/AONO/CPM/CUD/2005 notifié le 23 Août 2005 à l'entreprise **SOCA CONSTRUCTA** pour les travaux de construction de la voie de desserte de la nouvelle décharge de Lendi-Kotto dans l'Arrondissement de Douala Vème, est à compter de la date de signature de la présente Décision, résilié pour défaillance avérée de l'entreprise à remplir ses obligations contractuelles.

ARTICLE 2 : Conformément aux dispositions de l'article 102 du Code des Marchés Publics, l'entreprise :

- **SOCA CONSTRUCTA**
- **BP : 11 222 Yaoundé Tél (+237) 699 53 68 20,**
- **N° contribuable : M080400017390H**

Ne peut soumissionner à la commande publique, avant une période de deux (02) ans à compter de la date de notification de la présente Décision.

ARTICLE 3 : Les frais qui seront engagés par la Communauté Urbaine de Douala pour pouvoir au remplacement de l'entreprise défaillante seront supportés par l'entreprise **SOCA CONSTRUCTA** conformément à l'article 103 du Code des Marchés Publics.

ARTICLE 4 : La Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala et la Division des Marchés Publics à la Communauté Urbaine de Douala sont chargés **chacune en ce qui la concerne** à l'exécution de la présente Décision.

ARTICLE 5 : La présente Décision sera enregistrée, puis publiée partout où besoin sera./-

DOUALA le 26 Janvier 2018

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N° 000136/D/CUD/SG/DIVMAP/2018 RAPPORTANT LA DÉCISION N°01836/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N°03/AONO/CPM/CUD/2005 PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CPM/CUD/2005 AVEC L'ENTREPRISE SOCA CONSTRUCTA POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA VOIE DE DESSERTE DE LA NOUVELLE DÉCHARGE DE LENDI-KOTTO DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VÈME.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DU GOUVERNEMENT AUPRES DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

GRAND OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR ;

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
- Vu la Loi n° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le Décret n° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics en ses Articles 97, 98, 100, 101, 102 et 103 relatifs à la résiliation ;
- Vu le Décret n° 2009/055 du 06 Février 2009 portant nomination de Monsieur NTONÉ NTONÉ Fritz, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;
- Vu le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu les dispositions des Articles 74,75 et 76 du Cahier des Clauses Administratives Générales Applicables aux Marchés Publics des Travaux mis en vigueur par l'Arrêté n° 033/CAB/PM du 13 février 2007
- Vu L'ordre de service n°017/OS/CUD/2016 du 17 Février 2016 prescrivant la reprise des travaux, notifié le 29 Février 2016 pour un délai d'exécution de quatre (04) mois ;

Vu L'ordre de Service n° 01/OS/CUD/SG/DEPIDD/2016 du 02 décembre 2016 portant mise en demeure pour dépassement des délais contractuels, notifié à SOCA CONSTRUCTA le 27 Février 2017 ;

Le Procès-verbal du 05 Avril 2017 portant évaluation de l'ordre de Service n° 01/OS/CUD/SG/DEPIDD/2016 relatif à la mise en demeure pour dépassement des délais contractuels;

Vu

Vu Le constat de carence dressé le 05 Avril 2017 pour abandon des travaux notifié après moults recherches de l'entreprise par voie d'huissier à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II le 09 Novembre 2017.

DOUALA le 26 Janvier 2018
Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

Vu La Décision de Résiliation n°01836/CUD/SG/DIVMAP/2017 portant résiliation de l'entreprise SOCA CONSTRUCTA du 15 Juin 2017.

Vu les inscriptions budgétaires ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} : Sont et demeurent rapportées à compter de la date de signature de la présente décision, les dispositions de la Décision n°01836/CUD/SG/DIVMAP/2017 portant résiliation de l'entreprise **SOCA CONSTRUCTA** du 15 Juin 2017, publiée au Centre Régional de Régulation du Littoral le 16 Juin 2017

ARTICLE 2 : La présente Décision sera enregistrée, puis publiée partout où besoin sera./-

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N°000336/D/CUD/SG/DIVMAP/2018 PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N°019/LC/CUD/CIPM/2017 PASSÉE APRÈS DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CUD/CIPM/2017 AVEC « DICAM ENGINEERING GROUP » POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU À LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – LOT N°1 : ACQUISITION DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES À LA DARHL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DU GOUVERNEMENT AUPRES DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

GRAND OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR ;

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
- Vu la Loi n° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le Décret n° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics en ses Articles 97, 98, 100, 101, 102 et 103 relatifs à la résiliation ;
- Vu le Décret n° 2009/055 du 06 Février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;
- Vu le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu les dispositions des articles 57, 58 et 59 du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics des fournitures mis en vigueur par Arrêté n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 ;
- Vu L'ordre de service N°43/OS/CUD/SG/DIVMAP/2017 du 18 Mai 2017 prescrivant le démarrage des prestations, notifié le 23 Mai 2017 ;
- Vu L'Ordre de Service n°072/OS/CUD/SG/DIVMAP/2017 portant mise en demeure des prestations de ladite Lettre Commande, notifié le 25 Août 2017 ;
- Vu L'impossibilité pour « DICAM ENGINEERING GROUP » de reprendre les prestations de bureau et les consommables informatiques, adressée au Maire le 08 Janvier 2018, relative à la renonciation de ladite Lettre Commande ;

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} : La Lettre Commande n°019/LC/CUD/CIPM/2017 notifiée le 23 Mai 2017 à « DICAM ENGINEERING GROUP » pour l'acquisition des fournitures de bureau à la Communauté Urbaine de Douala – Lot n°1 : acquisition des consommables informatiques à la DARHL, est à compter de la date de signature de la présente Décision, résilié pour défaillance avérée de l'entreprise à remplir ses obligations contractuelles.



ARTICLE 2 : Conformément aux dispositions de l'article 102 du Code des Marchés Publics, l'entreprise

DICAM ENGINEERING GROUP

- BP: 312 Limbé / Tél (237) 696 14 66 58 / 675 21 74 95;
- N° Contributable: P078000509961Y
- N° Registre de commerce: TPP RR/RC/LBE/2012/A/0787,

Ne peut soumissionner à la commande publique, avant une période de deux (02) ans à compter de la date de notification de la présente Décision.

ARTICLE 3 : Les frais qui seront engagés par la Communauté Urbaine de Douala pour pouvoir au remplacement de l'entreprise défaillante seront supportés par « **DICAM ENGINEERING GROUP** » conformément à l'article 103 du Code des Marchés Publics.

DOUALA le 26 Janvier 2018

ARTICLE 4 : La Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala et la Division des Marchés Publics à la Communauté Urbaine de Douala sont chargées chacune en ce qui la concerne de l'exécution de la présente Décision.

Le DELEGUE DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

ARTICLE 5 : La présente Décision sera enregistrée, puis publiée partout où besoin sera./-

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**ADDITIF N°1 A L'AVIS DE PRE-QUALIFICATION N°3979/APQ/MINHDU/SG/C2D-CR/CCS/2017 DU 27
DECEMBRE 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE REHABILITATION DES
INFRASTRUCTURES DE VOIRIE ET DE DRAINAGE DANS LES VILLES DE BAFOUSSAM, BERTOUA ET
GAROUA DANS LE CADRE DU PROGRAMME C2D - URBAIN «CAPITALES REGIONALES»**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Objet de l'Additif à l'Avis de Pré-qualification

Le présent Additif à Avis International de Préqualification pour les travaux de construction et/ou de réhabilitation des Infrastructures de Voirie et/ou de Drainage dans les villes de Bafoussam, Bertoua et Garoua, porte sur les modifications ci-après :

1.1. Dossier de Préqualification :

Page	Au lieu de :	Lire :
Page 15	29 janvier 2018	02 février 2018
Page 19	(passif total) x 100 / (actif total)	(dettes totales) x 100 / (actif total)
page 33 - formulaire FIN-3.1	Total passif (TP)	Dettes totales (DT)

1.2. Remise des Offres

Chaque offre devra parvenir à la Cellule Centrale de Suivi du programme C2D-Urbain, sis derrière la DGSN à Nlongkak, Yaoundé, Tél. 222-21-91-01 au plus tard le 02 février 2018 à 10 heures précise.

YAOUNDE le 26 Janvier 2018

Le *MINISTRE*

MBWENTCHOU JEAN CLAUDE

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

DECISION N°52/18/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP DU 24 JANVIER 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE QUATRE LETTRES-COMMANDES AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Enseignements Secondaires

Vu la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat du Cameroun ;
 Vu La loi n°2016/018 du 14 décembre 2016 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2017 ;
 Vu le décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des marchés publics ;
 Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
 Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
 Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des marchés publics ;
 Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
 Vu La circulaire n°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marchés publics ;
 Vu la circulaire n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant sur les modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;
 Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
 Vu le décret n°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
 Vu la circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'exercice 2017 ;
 Vu la Proposition d'attribution n°72/17/L/MINESEC/CMPM du 11 Décembre 2017 de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du Ministère des Enseignements Secondaires ;
 Vu l'autorisation de gré à gré n°009178/L/PR/MINMAP/DGMAS/DMSPI/CE5 du 27 Décembre 2017.

DECIDE

Article 1^{er} : L'Entreprise ci-après désignée a été déclarée adjudicataire des Lettres-commandes relatives à l'Avis d'Appel d'Offres Restreint n°37/AONR/MINESEC/CMPM/2017 du 29 Septembre 2017 pour la Souscription de l'Assurance Responsabilité Civile Scolaire 2017/2018 au Ministère des Enseignements Secondaires, de la manière suivante:

AVIS n°	OBJET DE LA CONSULTATION	ADJUDICATAIRES	Lot n°	MONTANTS FCFA TTC	FINANCEMENT	DELAIS (Mois)
37	Souscription de l'Assurance Responsabilité Civile Scolaire 2017/2018	BENEFICIAL GENERAL INSURANCE	1	23 999 130	Compte Trésor n° TGY 491 Frais d'assurance scolaire EXERCICE 2017	10
		BENEFICIAL GENERAL INSURANCE	2	19 828 260		10
		BENEFICIAL GENERAL INSURANCE	3	28 163 610		10
		BENEFICIAL GENERAL INSURANCE	4	27 760 680		10

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout ou besoin sera. /-

YAOUNDE le 24 Janvier 2018

Le *MINISTRE*

NGALLE BIBEHE Jean Ernest Massena



ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

DECISION N° 002/DG/EDC/DCAH/SPM/SDEIP/SIGE DU 22 JANVIER 2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATÉRIEL BIOMÉDICAL DANS HUIT UNITÉS SANITAIRES DE LA RÉGION DE L'EST

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

(E.D.C.),

Vu. a Constitution ;

Vu la loi n°2016/018 du 14 décembre 2016 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2017 ;

Vu le décret n° 2006/406 du 29 Novembre 2006, portant création de la Société Electricity

Development Corporation (E.D.C.);

Vu les statuts de la Société Electricity Development Corporation (E.D.C.), approuvés par décret n° 2006/407 du 29 Novembre 2006;

Vu le décret n° 2004/274 du 24 Septembre 2004, portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2011/410 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République **Vu** le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des

Commissions de passation des Marchés publics, modifié et complété par le décret N° 2013/271 du

05 août 2013 ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 portant application du code de marchés publics **Vu** la circulaire n°004/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la circulaire n°000001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des établissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2017 ;

Vu l'arrêté n°001/A/MINMAP du 13 février 2013 portant création d'une commission spéciale auprès du Projet d'Aménagement Hydroélectrique de Lom Pangar, modifié et complété par l'arrêté n°008/A/MINMAP du 4 juin 2013 ;

Vu la décision n°0076/D/MINMAP du 29 mai 2013 constatant la composition de la commission spéciale de passation des

marchés auprès du Projet d'aménagement hydro-électrique de LOM PANGAR ; **Vu** la résolution n° 026/EDC/CA/2009 du 24 Juillet 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Electricity Development Corporation (E.D.C.) ;

Vu le Cahier de Charges entre la République du Cameroun et la Société Electricity Development Corporation pour la réalisation du projet de construction **du barrage de retenue de Lom Pangar**, signé le 13 Novembre 2009 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/EDC/PHLP/CSPM/2017 du 05 juillet 2017 pour la fourniture et l'installation du matériel biomédical dans huit unités sanitaires de la Région de l'Est ;
Vu le Procès-verbal de la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Projet Lom Pangar en sa session du 03 Octobre 2017, relatif à l'ouverture des plis de l'Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/EDC/PHLP/CSPM/2017 du 05 juillet 2017 pour la fourniture et l'installation du matériel biomédical dans huit unités sanitaires de la Région de l'Est ;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Projet Lom Pangar transmise par la correspondance N°012/2017/EDC/DG/CSPM/P/S du 24 Novembre 2017, relative à l'Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/EDC/PHLP/CSPM/2017 du 05 juillet 2017 pour la fourniture et l'installation du matériel biomédical dans huit unités sanitaires de la Région de l'Est ;

Vu l'Avis de non Objection formulé par l'Agence Française de Développement par correspondance N°2017/YAO/SC/po/3511-17, concernant le rapport d'analyse des offres relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/EDC/PHLP/CSPM/2017 du 05 juillet 2017 pour la fourniture et l'installation du matériel biomédical dans huit unités sanitaires de la Région de l'Est ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise **THERMOSECURE SARL**, B.P. 16 153 Yaoundé, Tél. : 222 20 23 42 / 699 79 85 04, Fax : 222 20 24 05, enflai! : thermosecuremedicalequipment@yahoo.fr, a été retenue comme adjudicataire du Marché relatif à la fourniture et l'installation du matériel biomédical dans huit unités sanitaires de la Région de l'Est, selon les modalités ci-dessous :

Montant HTVA : Deux cent quinze millions cinq cent vingt-cinq mille deux cent soixante-dix-neuf (215 525 279) FCFA;

Montant TTC : Deux cent cinquante-sept millions treize mille huit cent quatre-vingt-quinze (257 013 895) FCFA.

- **Délai de livraison quatre-vingt-dix (90) jours.**

Article 2 : Le Directeur Général de l'Entreprise **THERMOSECURE SARL** ou son Représentant dûment mandaté et **ayant une parfaite connaissance du dossier** est invité à se présenter à la Société Electricity Development Corporation (E.D.C.), Sous-Direction des Etudes et de l'Ingénierie des projets, pour l'établissement du marché correspondant.

Article 3 : Les entreprises dont les offres n'ont pas été retenues sont priées de venir retirer les copies sous huitaine.

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 22 Janvier 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NSANGOU Dr THEODORE



SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D4ATTRIBUTION N°000031/DA/DG/CMP-SCDP/2017

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP) /Maître d'Ouvrage,

Vu le décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des marchés publics

Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ; Vu la circulaire n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire 0001/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics

Vu la circulaire N°001/C/MINFI du 28 Décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2017 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°031/AONO/DG/DEX/STND/CIPM-SCDP/2017

Considérant la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés.

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise ci-après est retenue comme adjudicataire de la Lettre-Commande relative aux travaux de mise à niveau des rambardes de sécurité et peinture anti dérapant des toitures des bacs 12, 13 et 14 au dépôt SCDP de Nsam.

Entreprise	Adresse	Lieux d'exécution	Montant TTC(en F CFA)	Délai d'exécution
SOCTIFOP Sarl	B.P :7070 Douala-Cameroun	Dépôt SCDP de Nsam	30 798 937	Deux (02) mois

Article 2 : Le Directeur Général de ladite entreprise est prié de se présenter à la Cellule des Marchés pour recevoir notification de la présente décision ainsi que du projet de Lettre?Commande y relatif.

DOUALA le 24 Janvier 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ELOUNDOU ESSOMBA Gaston

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D4ATTRIBUTION N°000028/DA/DG/CMP-SCDP/2017

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société CameroUnaise des Dépôts Pétroliers (SCDP) /Maître d'Ouvrage,

Vu le décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des marchés publics

Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics

Vu le décret n°2012/075 du 06 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ; Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire 0001/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°001/C/MINFI du 28 Décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2017 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°028/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2017 ;

Considérant la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés.

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise ci-après est retenue comme adjudicataire du Marché relatif à la fourniture de deux bras de chargement GPL pour le centre GPL SCDP de Bonabéri.

Entreprise	Adresse	Lieu de livraison	Montant TTC (en F CFA)	Délai de livraison
ERTC	B.P :3617 Douala- Cameroun	Magasin central	57 645 641	Quatre (04) mois

Article 2 : Le Directeur Général de ladite entreprise est prié de se présenter à la Cellule des Marchés pour recevoir notification de la présente décision ainsi que du projet de Marché y relatif.

DOUALA le 24 Janvier 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ELOUNDOU ESSOMBA Gaston

CHAMBRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT

DECISION N°0055/CCIMA/SG/CJCM/CEAM/2018 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PRESIDENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT DU CAMEROUN,

Vu La Constitution,

Vu La loi n°2001/016 du 23 juillet 2001 fixant le statut des chambres consulaires,

Vu Le Décret N°2001/380 du 27 novembre 2001 portant Changement de dénomination et réorganisation de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun,

Vu Le Décret n°2001/381 du 27 novembre 2001 fixant les conditions d'élection des membres de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun,

Vu Le Décret n° 2016/118 du 16 Mars 2016 portant nomination de Monsieur Christophe EKEN, Président de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun ;

Vu Le Décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Codes des Marchés publics ;

Vu le Décret 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régularisation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu Le Décret n° 2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2013/271 du 05 Mars 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics

Vu L'arrêté n°029/CAB/PM du 17 mai 2002 portant création des Commissions de Passation des Marchés auprès des Chambres Consulaires ;

Vu L'Arrêté n° 581/MINFI du 17 Mai 2013 portant nomination des responsables au Ministère de l'Economie et des Finances ;

Vu La Circulaire n° 001/C/MINFI du 02/01/2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et autres Organismes Subventionnés, pour l'exercice 2018 ;

Vu la Résolution n°000002/CCIMAP/AP du 13/12/2010 portant nomination de Monsieur HALIDOU BELLO, Secrétaire Général de la CCIMA

Vu La Lettre de demande d'autorisation de gré à gré n° 2679/CCIMA/SG/CTCM du 30/11/2017 ;

Vu L'autorisation de gré à gré n° 008922/L/MINMAP/SG/DGMI/bMBEC/CEA4 du 13/12/2017:

Vu La proposition d'attribution n° 00004/CCIMA/CIPM du 15/01/2018 :

Vu Les nécessités de service

DECIDE

DOUALA le 16 Janvier 2018

Article 01 : L'entreprise **CONFORT'HOUSE SARL, 6769-Yaoundé Tél : 222 235 770**, est déclarée adjudicataire de la présente Lettre-commande relative aux travaux d'aménagement du Centre d'Information et de Documentation Economique (CIDE) de la CCIMA, suite à l'autorisation de gré à gré n° **008922/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA4 du 13/12/2017** pour un montant total Toutes Taxes Comprises de **Francs CFA 12 990 499 (Douze Millions Neuf Cent Quatre-vingt-Dix Mille Quatre Cent Quatre-vingt-dix-neuf)** et un délai d'exécution de **42 (Quarante-deux) jours**.

Article 02 : Cette dépense sera supportée par le budget de la CCIMA - Exercice 2018 et imputée à la ligne 22 01 07.

Article 03 : Le Directeur Administratif et Financier, le Contrôleur Financier et l'Agnet comptable sont, chacun en ce qui le concerne, chargés de l'exécution de la présente décision qui sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION N°000022/DA/DG/CMP-SCDP/2017

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP) /Maître d'Ouvrage,

Vu le décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des marchés publics ;

Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics

Vu la circulaire 0001/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°001/C/MINFI du 28 Décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2017 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°022/A0NO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2017 ;

Considérant la proposition de la CIPM-SCDP du 23 octobre 2017

Suite à l'échec des négociations avec l'entreprise Oilfied Marina & Industrial Services (OFMIS).

DECIDE :

Article 1 : le présent Appel d'Offres est déclaré infructueux.

Article 2 : les entreprises ayant soumissionnées, sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

DOUALA le 26 Janvier 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ELOUNDOU ESSOMBA Gaston

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

ADDITIF N° 1 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 11/01/2018 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DU BALISAGE DIURNE SUR LES CHAUSSEES AERONAUTIQUES DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir au service des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A. au plus tard le **31/01/2018 à 11 heures**; et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 11/01/2018

LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE

POUR LES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DU BALISAGE DIURNE SUR LES CHAUSSEES AERONAUTIQUES DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Lire plutot

Les soumissionnaires de l'appel d'offres ci-dessus visé sont informés que la date de remise des offres, initialement prévue le 31 janvier 2018 est reportée au 14 février 2018 à 11 heures.

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **31/01/2018 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

2 Ouverture des Plis

Lire plutot

Les soumissionnaires de l'appel d'offres ci-dessus visé sont informés que la date de remise des offres, initialement prévue le 31 janvier 2018 est reportée au 14 février 2018 à 11 heures. L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 12 heures. Le reste sans changement.

YAOUNDE le 29 Janvier 2018

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

OWONA ASSOUMOU Thomas

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MAYO BANYO

COMMUNIQUEN° 03/C/R.AD/D-M°BYO/DDMAP/SPM/2018LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES
PUBLICS DU MAYO-BANYO,

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

BANYO le 19 Janvier 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

MOHAMADOU AMINOU.

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MAYO BANYO

**COMMUNIQUEN° 002/C/R-AD/D-M°BYO/DDMAP/SPM/2018LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES
MARCHES PUBLICS DU MAYO-BANYO, COMMUNIQUE :**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

BANYO le 19 Janvier 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

MOHAMADOU AMINOU

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant
ou
Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !**